

CONGRÈS
DES
MÉDECINS ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES DE FRANCE
ET DES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

XXII^e SESSION
Tunis, 1^{er}-7 avril 1912

LES
PERVERSIONS INSTINCTIVES

RAPPORT

Par le D^r DUPRÉ

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
MÉDECIN DES HOPITAUX ET DE L'INFIRMERIE SPÉCIALE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



MASSON et C^{ie}, Éditeurs
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, boulevard Saint-Germain (6^e)
PARIS
—
1912

LES PERVERSIONS INSTINCTIVES

A8875
F10 c27

CONGRÈS
DES
MÉDECINS ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES DE FRANCE
ET DES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

XXII^e SESSION
Tunis, 1^{er}-7 avril 1912

LES
PERVERSIONS INSTINCTIVES



RAPPORT

Par le D^r DUPRÉ

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE
MÉDECIN DES HOPITAUX ET DE L'INFIRMERIE SPÉCIALE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



MASSON et C^{ie}, Éditeurs
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, boulevard Saint-Germain (6^e)
PARIS
1912

LES

PERVERSIONS INSTINCTIVES

INTRODUCTION

Le terme de *Perversions instinctives* est un des plus fréquemment usités dans le langage psychiatrique. On le rencontre couramment dans les observations cliniques, les rapports médico-légaux et les certificats d'internement, relatifs aux enfants anormaux, à beaucoup de débiles, à certains inculpés, ou à des aliénés affectés de tendances vicieuses constitutionnelles. Or, si l'on parcourt la bibliographie courante de l'aliénation mentale, si l'on consulte les grands traités de psychiatrie, on ne trouve aucun ouvrage, aucun chapitre consacré, sous ce titre, à ce sujet. Il s'agit pourtant, en l'espèce, de troubles psychiques de la plus haute importance pratique et du plus grand intérêt social, depuis longtemps connus et étudiés par les aliénistes, mais exposés par les auteurs en des chapitres séparés, sous des rubriques diverses, à l'occasion des variétés de la débilité ou de la dégénérescence mentale, de la folie morale, des troubles du caractère, etc...

Aussi, ne paraît-il pas sans utilité de tenter, en un Congrès de psychiatrie, l'esquisse nosographique de ces syndromes, si importants en clinique et en médecine légale, et de proposer à nos discussions la définition, le dénombrement et l'étude analytique des perversions instinctives.

APERÇU HISTORIQUE

Le cadre très restreint de ce Rapport ne me permettant pas d'exposer ici, même sous une forme résumée, l'histoire de la notion des *perversions instinctives*, je me dispenserai de toute indication bibliographique et me bornerai à marquer, dans ses grandes lignes et ses principales étapes, l'évolution générale de ce concept, depuis son origine, relativement récente, jusqu'à l'époque actuelle, cent ans après son introduction dans le cadre de la psychiatrie.

C'est à Pinel que semble remonter la paternité de la notion étiologique et clinique des *perversions instinctives* et de l'introduction du vocable *perversion* dans la terminologie psychiatrique. Dans son *Traité médico-psychologique sur l'aliénation mentale*, en 1809, il publie, sous le titre de *Manie sans délire*, les observations de trois malades, atteints d'ailleurs d'affections différentes, mais exempts de troubles des sens et de l'intelligence, qu'il déclare n'offrir aucune lésion de l'entendement, mais être dominés par une sorte d'« *instinct de fureur*, comme si les facultés affectives seules avaient été lésées » et présenter une espèce d'aliénation, dont les premières nuances peuvent provenir d'une éducation nulle ou mal dirigée, ou bien d'un *naturel pervers et indisciplinable*.

Sans s'attarder à suivre, dans la fluctuation de leur cours et la variété de leur expression, les théories des aliénistes qui reprirent, pour l'adopter, l'élargir ou la rejeter, la doctrine de Pinel, on peut faire œuvre plus intéressante, en recueillant chez les principaux auteurs du dix-neuvième siècle les observations et les commentaires relatifs aux troubles psychiques signalés par Pinel, et rapportés par lui à la perversion des instincts et des seules facultés affectives.

Quelques citations suffiront à montrer quelle claire notion possédaient, de l'existence et de la nature des perversions instinctives, la plupart des aliénistes, dès le début du dernier siècle.

L'un d'eux, Benjamin Rusch, remarquable d'ailleurs par l'originalité et la précision de ses vues, termine son mémoire, qui date

de 1812, intitulé *Of derangement in the moral Faculty*, par ces conclusions : « Dans tous ces cas de dépravation morale innée, contre nature, existe probablement une organisation originelle défectueuse de ces parties du corps qui sont occupées par les facultés morales de l'esprit. » Et il ajoute : « Quant à la responsabilité de ces sujets, je me sens incapable de la déterminer. »

Grohmann, en 1819, établit un judicieux parallèle entre l'idiotie morale, l'idiotie intellectuelle et l'idiotie volontaire, montre que les anomalies du sens moral se traduisent, non dans la connaissance et l'intellectualité, mais dans la conduite des sujets, et distingue même, dans le déterminisme des délits et des crimes, l'insuffisance primitive du sens moral et les lésions de la volonté.

Georget, en 1825, conclut de l'étude des célèbres affaires de Léger, Feldmann, Papavoine, etc... « Je ne doute point que de pareils êtres ne soient de véritables aliénés. Il y a chez eux une épouvantable perversion morale. Ces infortunés sont atteints de la manie sans délire de M. Pinel... Il semble donc vrai que l'homme peut être doué de penchants naturels atroces, qui sont la source de crimes inouïs... Mais les exemples de cette perversité native dans les goûts et les penchants sont heureusement très rares... »

Prichard, en 1835, isole une forme particulière de folie, sous le nom de *Moral insanity*, caractérisée par une perversion morbide des sentiments naturels, des affections, des inclinations, du tempérament, des habitudes et des dispositions morales, sans trouble notable des perceptions, de l'intelligence et du raisonnement.

Esquirol, en 1838, décrit des malades qui « disent et font le mal par malice, par désœuvrement, par méchanceté ; incapables d'attention, ennemis du travail, ils bouleversent, cassent, déchirent. La perversion du caractère en fait des fléaux pour leur famille, pour les maisons dans lesquelles ils sont réunis ».

Morel, en 1860, range dans les deuxième et troisième classes de ses *Folies héréditaires*, les aliénations dégénératives caractérisées par le délire des sentiments et des actes, avec conservation apparente des facultés intellectuelles, et étudie sous le nom de « manie instinctive » les dispositions innées pour le mal, les défauts essentiels de l'affectivité et de la moralité, les manifestations d'instincts dépravés et cruels, etc...

Trélat, en 1861, consacre, dans sa *Folie lucide*, un chapitre aux méchants, « aliénés lucides ayant conscience de tout ce qu'ils font, qui ne sont occupés qu'à préparer et à commettre de mauvaises actions ».

Marcé, en 1862, distingue, parmi les variétés de ses *Intelligences*

anormales, qu'il situe hiérarchiquement au-dessus de l'imbécillité, une « forme d'aliénation mentale congénitale, qui se traduit dès la jeunesse par une indocilité excessive au travail et par l'apparition précoce des plus mauvais instincts... Le médecin qui examine ces malades de près, qui a suivi leurs actes et leur conduite, a bien vite reconnu derrière cette perversité tenace un véritable état morbide, rebelle à tous les moyens de traitement ».

J. Falret, en 1866, au cours de la célèbre discussion sur la *Folie raisonnante*, mise à l'ordre du jour de la Société médico-psychologique, après avoir protesté contre la séparation artificielle des facultés de l'âme, et proclamé la solidarité, à l'état physiologique comme à l'état pathologique, de toutes les formes d'activité psychique, reconnaît l'existence des faits signalés par les précédents auteurs sous les termes défectueux de manie sans délire, de délire des actes, de folie morale, etc.

« Certains sujets, à côté de facultés affectives normalement développées, présentent des instincts pervers, des sentiments dépravés, des penchants violents et incoercibles ; ils se sont livrés à des actes tout à fait étranges, dénotant une mauvaise nature ou une absence complète du sens moral. »

Delasiauve, après avoir critiqué également les mêmes termes, déclare que les faits auxquels ils s'appliquent n'en existent pas moins, et classe dans la première variété de sa « pseudo-mo- manie ou de son délire partiel diffus, ces types de perversions sentimentales, affectives, instinctives, en qui, sous le couvert du raisonnement possible, semble s'être incarné le génie de l'instabilité, de l'exagération, de la malfaisance ».

Brierre de Boismont (1866) donne comme conclusions à son étude sur le même sujet : « La folie raisonnante a pour caractères tranchés le délire des actes, contrastant avec les paroles sensées et les mauvaises tendances instinctives... Ces aliénés sont pour la plupart enclins à mal faire. Les délations calomnieuses, anonymes, les complots, la fausseté dans les écrits, le mensonge sous toutes ses formes, le déshonneur, la ruine, le suicide, les accusations de violences corporelles, de faux, de vol, d'attentats aux mœurs, les homicides, les procès en détention arbitraire, les demandes en dommages-intérêts, sont les actes des fous raisonnants. »

Despine, en 1875, dans ses études sur la perversité, montre que celle-ci, naturelle à l'homme, reste latente et inefficace à l'état normal, parce qu'elle est victorieusement combattue dans ses inspirations par les bons sentiments et le sens moral. Mais ces mauvaises influences antagonistes cessent de s'exercer chez les anor-

maux dépourvus de conscience morale, de tendances généreuses et enfin du sens de l'intérêt personnel bien entendu : prudence, prévoyance, crainte des châtimens. Il fournit, à l'appui de cette thèse, des observations fort intéressantes de perversité morale.

Maudsley, en 1888, proclame, dans ses études sur le crime et la folie, l'existence d'un « certain désordre de l'esprit, sans délire, sans illusions, sans hallucinations, dont les symptômes consistent principalement dans la perversion des facultés mentales, appelées communément facultés actives et morales, les sentiments, les affections, les penchants, le caractère, les mœurs et la conduite. La vie affective de l'individu est profondément dérangée ; et ce dérangement se montre dans sa manière de sentir, de vouloir et d'agir. Le sujet a perdu l'instinct le plus profond de l'être organisé, celui en vertu duquel tout organisme s'assimile ce qui peut contribuer à son développement et à son bien-être ; et il ne déploie à la place que des penchants pervers, dont toutes les tendances aboutissent à la destruction. Cette aliénation de ses penchants dénote une réelle aliénation de sa nature ». Maudsley insiste plus loin sur le caractère inné de ces perversions instinctives dans les lignes suivantes : « Quand on voit de jeunes enfants, longtemps avant qu'il leur soit possible de savoir en quoi consistent et le vice et le crime, s'adonner aux vices les plus exagérés ou commettre les crimes les plus effroyables avec une facilité instinctive et comme par une propension au mal inhérente à leur nature ; quand on s'assure que ces enfants sont les victimes d'une folie héréditaire, et quand enfin l'expérience prouve que le châtiment n'a sur ces jeunes êtres aucune action réformatrice, qu'ils ne peuvent pas se refaire ; il est certes prouvé que l'imbécillité morale est un fait, et que le châtiment n'en est point le remède et le traitement le plus convenable. »

Il est inutile de multiplier ces citations, et de poursuivre plus loin cette enquête sur la réalité des faits cliniques, l'accord des aliénistes sur la notion des perversions instinctives et la variété des dénominations sous lesquelles ces perversions sont décrites et classées par les différents auteurs.

Tous les grands traités de psychiatrie consacrent aux pervers instinctifs quelques lignes ou quelques pages, où ces anormaux sont présentés comme des dégénérés moraux, dont l'état mental est résumé par Régis dans la réunion des principaux stigmates suivants : *amoralité, inaffectivité, inadaptabilité, impulsivité*.

Dans le traité de Gilbert-Ballet, Arnaud a présenté de la folie morale le tableau le plus vivant et le plus complet ; et, dans leur livre sur les *Invalides moraux* (1910), Mairet et Euzière, de Mont-

pellier, ont tenté une classification originale des différents états de perversité instinctive. Plus récemment encore, dans leur ouvrage : *Responsabilité pénale et Folie*, P. Dubuisson et A. Vigouroux (1911) ont publié, sur les perversions instinctives, une belle étude historique et médico-légale, inspirée de l'esprit positiviste, et remarquablement riche en documents et en commentaires personnels.

L'étude de ces textes démontre donc que, grâce à une documentation de plus en plus riche et à une critique de plus en plus rigoureuse, la notion des perversions instinctives se dégage, avec une netteté croissante, du chaos originel où les premiers observateurs l'avaient entrevue, et confondue avec les autres éléments de la déséquilibration psychique : émotivité, obsessions et impulsions, excitation maniaque, dépression mélancolique, épilepsie, paranoïa, etc., susceptibles d'apporter, en dehors de tout délire, le trouble le plus grave dans la conduite des malades.

En effet, sous les vocables de « penchants innés », d' « inclinations natives », de « dépravation des instincts », de « folie d'action », de « délire des actes », de « manie instinctive », d' « idiotie ou de folie morale », de « perversions des sentiments », de « perversions morales », d' « immoralité constitutionnelle », d' « invalidité morale », etc., c'est toujours la même notion fondamentale qui est invoquée, sous la synonymie la plus expressive, par les auteurs, pour expliquer l'origine innée, la nature constitutionnelle, la durée permanente et le caractère irréductible des tendances que manifestent certains sujets à suivre une conduite anormale, à adopter des mœurs singulières, et surtout à commettre des actes contraires à la loi morale et à la sécurité publique, des actes préjudiciables à eux-mêmes et dangereux pour autrui, qui créent entre la loi pénale et ces êtres antisociaux un perpétuel état de conflit.

Ce conflit permanent se traduit, dans la vie des pervers instinctifs, par une délinquance à répétition et une criminalité fréquente. Aussi la prison est-elle, bien plus que l'asile, le lieu de sélection et d'observation de tels sujets, clients prédestinés de cette clinique pénitentiaire, d'où sortira quelque jour, par la collaboration des magistrats, des aliénistes et des législateurs, l'œuvre de rénovation du droit pénal et des méthodes de défense sociale.

Si, en effet, au cours du siècle dernier, la psychiatrie a dégagé, de l'étude des formes si variées de la dégénérescence mentale, la notion de la folie morale, l'anthropologie criminelle a, dès ses débuts, entrevu, dans le monde des délinquants qu'elle s'efforçait de classer, une catégorie de sujets remarquables à la fois par la

précocité, l'intensité et l'incorrigibilité de leurs aptitudes criminelles, et par le nombre et l'importance des anomalies dégénératives de leur morphologie et de leur mentalité. L'étude psychologique de ces récidivistes du délit et du crime démontrait, en effet, l'existence chez eux de la plupart des perversions instinctives caractéristiques de la folie morale.

Ainsi s'est constituée, dans l'esprit de Lombroso, la théorie du criminel-né et s'est développée avec Ferri, Garofalo, etc., sous l'influence du professeur de médecine légale de Turin, l'école criminologique italienne, à qui l'on doit, malgré ses exagérations, ses faiblesses et ses erreurs, l'orientation scientifique des études modernes sur l'étiologie biologique et sociale du crime.

Sans entrer ici dans la critique de ces doctrines, il me faut indiquer la place assignée aux pervers instinctifs dans la classification des criminels, proposée par l'école italienne. Lombroso, après avoir insisté sur les stigmates morphologiques du criminel-né, retrouve chez celui-ci les attributs de la folie morale et finit par assigner à son type criminel une série de caractères anatomiques, fonctionnels et psychologiques, parmi lesquels figurèrent en première place les perversions instinctives. Celles-ci, indépendantes du milieu social et des conditions extérieures, dominant et expliquent la conduite du criminel-né, porté ainsi par des causes endogènes puissantes à commettre un crime, dès que les conditions du milieu où il vit lui en fourniront la pensée et l'occasion. Aussi, est-ce parmi les pervers instinctifs que se recrutent les *criminels-nés* et les *criminels d'habitude*. Au contraire, les *criminels d'occasion*, victimes bien plus des conditions du milieu et des circonstances extérieures que des prédispositions personnelles et des tendances instinctives, sont pour la plupart des faibles et non des pervers. Quant aux criminels *passionnels*, ils se recrutent presque toujours parmi les déséquilibrés émotifs et impulsifs, exempts de perversions instinctives. Enfin, parmi les *aliénés criminels* et les *criminels aliénés*, on retrouve souvent, entre autres tares dégénératives, les lacunes affectives et morales qui spécifient les sujets pervers non délirants.

Entre les grands groupes de cette classification, d'innombrables séries de cas d'espèce établissent des transitions insensibles, qui permettent de passer, par une gradation progressive, de l'homme normal au criminel-né

Enfin, l'orientation élective vers tel ou tel genre de criminalité est déterminée, chez chaque sujet, par un ensemble de facteurs personnels et sociaux, que dominant la nature et l'intensité parti-

culières des perversions instinctives et des anomalies de l'humeur et du caractère, associées à ces perversions : excitation ou inertie, émotivité ou apathie, impulsivité et tendance aux violences, ou calme et maîtrise de soi, indocilité et esprit de révolte ou indifférence et passivité ; mythomanie, instabilité, associations pathologiques et toxiques, etc...

Après cette revue sommaire des rapports de la notion des perversions instinctives et de la théorie de Lombroso, il est inutile d'insister ici sur le vice fondamental du vocable « criminel-né », qui n'a plus d'ailleurs aujourd'hui qu'un intérêt historique. La tendance à l'acte n'implique pas, en effet, la fatalité de l'action, et bien des amoraux à tendances perverses restent toute leur vie innocents de tout acte délictueux ou criminel.

En résumé, au terme de cette introduction historique, les perversions instinctives doivent nous apparaître comme les éléments majeurs de la débilité et de la déséquilibration affectives et morales, et comme les facteurs essentiels de la délinquance et de la criminalité à répétition.

DÉFINITION ET CLASSIFICATION DES PERVERSIONS INSTINCTIVES

Après cette esquisse très sommaire de l'histoire de la notion des perversions instinctives, telle qu'elle ressort de l'étude des textes, il convient d'aborder la définition précise du terme de *perversions instinctives*. On doit entendre sous ce vocable les *anomalies constitutionnelles des tendances de l'individu, considéré dans son activité morale et sociale*.

Ces tendances sont dites *instinctives*, parce qu'elles sont, comme les instincts, primitives, spontanées, antérieures à l'apparition de la conscience et de l'intelligence, et qu'elles expriment, par leur nature, leur degré et leurs formes, le fond même de la personnalité. Ce sont elles que les anciens auteurs désignent sous ces termes expressifs, et éminemment justes, de penchants innés, d'inclinations natives, etc... Je rappelle ici que les tendances constitutionnelles de l'être normal, manifestations foncières et congénitales, d'ordre appétitif et affectif, de toute activité psychique, ont été l'objet d'une étude magistrale de Th. Ribot, dans sa *Psychologie des sentiments*. Je renvoie à cet ouvrage pour ne pas m'étendre davantage sur des notions classiques.

Les individus, considérés dans leur activité morale, manifestent, indépendamment de leur situation et de leurs intérêts, des tendances très différentes. Pour ne citer que des cas extrêmes, sans parler des innombrables degrés intermédiaires, les uns se montrent calmes, dociles, bienveillants, généreux, dévoués, altruistes ; les autres apparaissent, au contraire, excitables, difficiles, hostiles, malins, envieux, égoïstes. Les premiers, certainement plus rares, ont une tendance naturelle à faire le bien autour d'eux : les seconds, au contraire, sont portés à faire le mal. Faire le bien, c'est réaliser intentionnellement la conservation et l'accroissement du bonheur d'autrui ; faire le mal, c'est diminuer ou supprimer volontairement les conditions de ce bonheur, créer des occasions de souffrance,

commettre des actes destructeurs. Or, si l'on remonte, dans l'évolution psychologique de l'individu, à l'origine de ces réactions, on constate, dans chacun de ces types extrêmes, le caractère constant et primitif de ces tendances. Inversement, si l'on suit le développement de l'individu, de sa naissance à l'âge adulte, on observe la permanence et la complexité croissante de ces penchants congénitaux.

De l'étude de l'ascendance et de la collatéralité des pervers instinctifs, se dégage avec évidence la notion de l'existence de tares névro-psychopathiques, généralement multiples et variées, dans l'hérédité de ces sujets. Les perversions instinctives représentent, dans la famille névropathique, un des éléments les plus fréquents, souvent d'ailleurs associé, chez le même sujet, à d'autres tares dégénératives. Parmi ces tares, les plus souvent observées sont les autres formes de débilité et de déséquilibre psychiques : débilité de l'intelligence, fréquemment sous forme d'infantilisme psychique et particulièrement de mythomanie et d'hystérie ; débilité de l'activité volontaire sous forme soit d'excitabilité, avec impulsivité, colère, indocilité ; soit d'inertie et de paresse, d'incapacité d'effort, d'instabilité avec tendance au vagabondage ; les troubles de l'émotivité et du caractère ; la constitution paranoïaque, les alternatives d'excitation et de dépression ; enfin, l'épilepsie, dans ses différentes modalités psychiques et motrices. On constate naturellement la fréquence, chez les pervers, des stigmates physiques et mentaux de la dégénérescence, et les marques plus ou moins spécifiques de l'hérédo-syphilis, de l'hérédo-tuberculose et surtout de l'hérédo-alcoolisme.

J'étudierai successivement les perversions de :

1° L'*Instinct de conservation* : instincts personnels, égoïstes, relatifs à la vie de l'individu ;

2° L'*Instinct de reproduction* : instincts sexuels, génésiques, relatifs à la vie de l'espèce ;

3° L'*Instinct d'association* : instincts collectifs, altruistes, relatifs à la vie de la société.

ÉTUDE CLINIQUE

Au début même de cette étude se pose la question préalable du nombre, de la nature et de l'importance relative des perversions instinctives.

L'activité biologique et morale de l'homme se manifeste par la mise en jeu de tendances qui ont pour effet d'assurer : d'une part, la conservation de l'organisme, d'autre part, la reproduction et la conservation de l'espèce, enfin l'adaptation de l'individu au groupe social dont la collaboration est indispensable à son complet développement. Ce sont là les grands instincts primitifs ; et c'est en ce sens général et profond qu'il faut entendre le mot « instinct », lorsqu'on parle de perversions instinctives.

Il ne s'agit donc pas là d'instincts, au sens couramment usité en zoologie : il n'est pas question de ces séries d'actes automatiques, se succédant, suivant un mécanisme préétabli, fixé par l'hérédité, à manifestations précoces, et destiné à assurer la conservation de l'individu et la reproduction de l'espèce (construction des nids, des ruches, des abris, poursuite des proies, etc...). Ces instincts, dont l'étude constitue un des problèmes les plus curieux de la psychologie animale, ne représentent en réalité que des chaînes de réflexes, des stéréotypies motrices à caractère fonctionnel précis, mises au service des tendances primitives de l'animal.

Ces tendances primitives déterminent chez l'individu des réactions principales, toujours à peu près semblables dans chaque espèce ; ces réactions principales se décomposent en séries de réactions secondaires, de plus en plus complexes, de plus en plus spécialisées, qui se traduisent chez chaque individu, par des aptitudes, des goûts, des penchants, des inclinations électives, où se dessine en traits caractéristiques la personnalité individuelle. Par exemple, l'instinct fondamental de la conservation s'exprime, entre autres manifestations, chez beaucoup d'animaux et particulièrement chez l'homme, par l'instinct secondaire de la propriété ; celui-ci offre

les degrés les plus variables et les aspects les plus différents, suivant les races et suivant les individus.

L'avarice et la prodigalité peuvent être citées comme les formes opposées de la perversion de l'instinct de la propriété. Ce même instinct peut, lorsqu'il est perverti, revêtir des modalités pathologiques encore plus différenciées, dans leur électivité et leur exécution ; telles, par exemple, que le collectionnisme pathologique, la tendance au vol.

Ainsi considérés, les grands instincts se manifestent normalement sous la forme de tendances multiples et variées. Les perversions de ces tendances constituent précisément l'objet de cette étude.

PERVERSION DE L'INSTINCT DE CONSERVATION

A l'instinct de conservation se rattache la nutrition, particulièrement l'alimentation (appétits), la possession des moyens matériels et moraux de l'existence (instinct de la propriété), enfin le sentiment de la personnalité, dans son importance, son extension et sa durée (égocentrisme, ambition, orgueil, vanité, etc.).

L'étude des déviations des appétits d'ordre alimentaire ne rentre que partiellement dans l'histoire des perversions instinctives, telles que je les ai définies. Les troubles de la plupart de ces appétits ne compromettent pas, en effet, l'activité morale de l'individu au sein de la société ; il ne convient pas cependant de les passer sous silence, parce que quelques-uns d'entre eux appartiennent légitimement, par leurs conséquences éthiques et sociales, aux véritables perversions instinctives, et parce que tous peuvent s'y associer et témoigner ainsi de la solidarité, à l'état normal comme à l'état pathologique, de toutes les tendances organiques.

On observe fréquemment, chez les pervers instinctifs, surtout chez les grands débiles, des altérations variées de l'instinct de la faim sous forme de *voracité*, de *gloutonnerie*, de *tachyphagie*, de *boulimie* par accès ; ou parfois d'*anorexie* vraie ou simulée, avec refus de nourriture et alimentation à la dérobée ; de *pica*, de *malacia*, de *coprophagie*, d'*ingestion de corps étrangers*.

Parmi ces perversions de l'appétit, il faut donner une place importante à la *gourmandise*, qui, dans ses degrés extrêmes, par l'in-

tensité et la chronicité de ses incitations, peut entraîner le sujet à la délinquance et se montre, par conséquent, nuisible non seulement pour l'individu, mais pour la société.

L'instinct de la soif, chez les mêmes sujets, peut présenter des anomalies multiples : *polydipsie*, *potomanie*, *adipsie*, *goûts électifs*, *bizarres ou répugnants*.

Aux perversions des appétits se rattache la tendance obsédante et impulsive à *l'usage de poisons*, sous formes d'inhalations, de prises, d'ingestions ou d'injections sous-cutanées. La plus commune de ces perversions des appétits est représentée par l'*ivrognerie* ou tendance à absorber, par ingestions répétées et massives, des boissons alcooliques ou essentielles. L'ivrognerie se confond par d'insensibles transitions avec la dipsomanie, dont elle représente souvent une variété chronique.

Sans insister ici sur la distinction, classique depuis Lasègue, entre l'ivrognerie et l'alcoolisme, je rappelle les différentes variétés de l'ivrognerie : l'*ivrognerie intermittente* ou *par accès*, qui confine à la dipsomanie ; l'*ivrognerie occasionnelle*, qui engendre les ivresses épisodiques, parfois terribles dans leurs conséquences homicides ; enfin, l'*ivrognerie à répétition*, doublée d'alcoolisme chronique, l'ivrognerie des buveurs d'habitude. On rencontre souvent ces différentes variétés d'ivrognerie chez les hérédito-alcooliques ; en pareil cas, le penchant à boire est remarquable par sa précocité, son irrésistibilité, son caractère vraiment constitutionnel.

A l'ivrognerie, à la dipsomanie, aux excès habituels de boisson, il faut ajouter, parmi les perversions des appétits, les différentes *toxicomanies*, qui, par la recherche obsédante et irrésistible de certains états de satisfaction artificielle, révèlent à la fois la perversion des appétits et l'impuissance de la volonté : l'appétit pour l'éther, l'hydrate de chloral, l'opium et ses dérivés, la cocaïne, le haschisch, etc., est assimilable à l'appétit de l'alcool, dont il représente un équivalent, suivant les variétés de pays, de mœurs, de classe sociale et de contagion morale.

Chacun de ces appétits engendre, par la consommation habituelle de poison, des accidents toxiques électifs, dont les plus intéressants, au point de vue de l'histoire des perversions instinctives, compromettent le sens moral et l'activité volontaire.

Les sentiments affectifs et moraux, l'énergie et la persévérance dans l'effort sont diminués, bien avant que l'intelligence soit affaiblie. La déchéance de la volonté s'accroît en un cercle vicieux, et par l'habitude, et par l'intoxication. Ces empoisonnements chroniques exagèrent les troubles du caractère, entretiennent l'exci-

tation psychique, déchainent l'impulsivité et sensibilisent, pour ainsi dire, les perversions des instincts, fréquemment associées, dans une commune étiologie, aux perversions des appétits.

* * *

L'instinct de conservation se manifeste non seulement par les appétits alimentaires, mais par les tendances à accroître le bonheur de l'organisme, à assurer le maintien et le développement matériels de la personnalité. Ces tendances s'expriment par l'*instinct de propriété*. Cet instinct, plus ou moins développé suivant les sujets, pousse normalement l'individu à s'approprier et à conserver les éléments nécessaires ou favorables à sa santé, à son bien-être et à son activité. Cet instinct vise non seulement le présent, mais aussi l'avenir et se manifeste alors par l'*instinct d'épargne*.

Les perversions de l'instinct de propriété et d'épargne se révèlent soit par défaut (prodigalité), soit par déviation (collectionnisme), soit surtout par excès (avarice, cupidité).

Je ne m'étendrai pas ici sur l'étude de la *prodigalité*, très souvent liée à la débilité mentale, et qu'on peut rencontrer, chez les pervers, associée à d'autres anomalies instinctives. On sait l'importance que revêt, en médecine légale civile, au point de vue de l'interdiction, la prodigalité. La prodigalité s'observe souvent chez des vaniteux, avides de luxe et d'ostentation, qui dissipent, en quelques mois ou quelques années, tout leur avoir, pour éblouir leur entourage par leur train et l'étalage de leur fortune.

L'oniomanie, manie des achats, la donromanie, manie des cadeaux, sont des formes plus rares, à caractère obsédant et impulsif, de la prodigalité.

J'accorde ici, en passant, une mention au *collectionnisme*, considéré, non pas chez les déments, mais chez certains déséquilibrés. Cette anomalie par déviation de l'instinct de propriété, associée parfois à certaines variétés de fétichisme, peut s'observer chez les kleptomanes, poussés à certains vols spécialisés par des tentations électives, qui créent les cas de mono et de poly-collectionnisme.

Les anomalies par excès de l'instinct d'épargne sont plus intéressantes à étudier, à cause des conséquences qu'elles entraînent dans la conduite des malades et des réactions délictueuses ou criminelles qu'elles peuvent provoquer.

L'*avarice* est l'exagération chronique et progressive, souvent monstrueuse, de l'instinct d'épargne. Elle constitue non seulement

un excès, mais une déviation de cet instinct : car l'avarice se manifeste par une accumulation incessante et systématique de matériaux inutiles, puisque l'avare ne s'en sert jamais pour sa conservation et son intérêt personnels. L'avare entasse, dans un collectionnisme mystique et stérile, les symboles représentatifs d'une richesse dont il ne jouit pas et qu'il soustrait à la circulation publique. Dans les cas les plus typiques, l'avare, épuisé par les privations et la misère, succombe sur son trésor, et les histoires ne se comptent plus de ces vieillards cachectiques et sordides, entretenus par la charité de leurs voisins, qui meurent de froid et de faim sur un grabat, dans lequel ils ont dissimulé une véritable fortune. Cette fortune, ignorée de tous, est découverte avec surprise, après leur mort, sous forme de liasses de billets de banque ou de valeurs et de rouleaux d'or et d'argent soigneusement classés. J'ai réuni dans mes notes, sous l'étiquette de *mendiants thésauriseurs*, de nombreuses observations de vagabonds, arrêtés pour mendicité et dans les hardes desquels on trouve plusieurs milliers de francs en papiers et en or.

Dans l'histoire des perversions instinctives, l'avarice présente une particularité intéressante. Quoique congénitale et souvent d'hérédité similaire, la perversion apparaît, le plus souvent, à un âge avancé, et s'exagère avec les années. Dans la psychologie des futurs grands avares, on peut reconnaître cependant, dès la jeunesse, l'excès du sentiment de la propriété et de l'appétit de l'argent. On constate également les autres traits caractéristiques de la psychologie de l'avare : l'absence ou l'insuffisance manifeste des sentiments affectifs et altruistes, la tendance à la solitude, à la méfiance, enfin le rétrécissement progressif de l'activité psychique. L'avarice n'est donc jamais une tare isolée dans la mentalité : elle se montre toujours associée aux défauts affectives et morales que je viens de signaler.

Dans son intéressante étude sur l'avarice, Rogues de Fursac insiste sur l'extrême rareté, chez l'avare, de la délinquance et de la criminalité : il explique ce fait par l'horreur de l'avare pour le risque et sa répulsion pour tous les actes incertains ou compromettants.

Si l'avare n'enfreint qu'exceptionnellement la loi pénale, il viole gravement la loi morale vis-à-vis de la famille et de la société. Il est inutile d'insister ici sur les conséquences désastreuses qu'entraîne, pour les parents de l'avare, l'immobilisation systématique d'un argent nécessaire à la famille. Dans la société, l'avare est un accapareur, incapable de rendre à la richesse publique la part qu'il

lui soustrait. Même après sa mort, l'avare continue à exercer sa néfaste influence : soit en dissimulant son trésor, qu'il enfouit dans une cachette impossible à découvrir ; soit en déshéritant son entourage au profit d'un autre avare ; soit en formulant des dispositions testamentaires absurdes.

On peut définir, sous le terme de *cupidité*, une anomalie par excès de l'instinct de propriété, constituée par l'appétit de certaines jouissances, physiques ou morales, qui pousse l'individu à s'approprier l'objet de ses convoitises ou l'argent nécessaire à l'acquérir. La cupidité, qui dérive de l'exaltation des appétits individuels, pousse le cupide, à travers tous les risques et toutes les infractions morales et pénales, à l'acquisition des richesses dont il éprouve l'impérieuse tentation. Je rappelle ici les différences qui séparent l'avarice : passion négative, défensive, conservatrice et timorée, de la cupidité : passion positive, agressive, dissipatrice et téméraire. Au point de vue psychologique, l'étude de la cupidité se confond avec celle des passions dont elle n'est, dans l'ordre de la conduite, qu'une manifestation secondaire : gourmandise, ivrognerie, lubricité, coquetterie, vanité, ambition, etc. Au point de vue pratique et médico-légal, la cupidité pousse les sujets aux différentes formes d'attentats contre la propriété : vols, escroqueries, abus de confiance, faux, chantage.

La *passion du jeu* résulte, chez certains dé équilibrés, de l'association des anomalies suivantes : prodigalité et cupidité, d'une part ; imprévoyance, goût du risque, appétit d'émotions, d'autre part ; enfin impulsivité du caractère. Chronique, mais soumise à des paroxysmes provoqués par les occasions, cette passion est déterminée dans sa forme et ses modalités, par les traits particuliers de la psychologie individuelle. L'avare n'est jamais joueur, à cause de son horreur du risque et de l'aventure. Il est inutile de s'étendre ici sur les graves conséquences du jeu pour le sujet, sa famille, et son entourage : supercherie, escroquerie, vol, ruine, suicide.

L'instinct de conservation comprend, en dehors des instincts de nutrition et de propriété, la tendance au développement et à l'extension de l'individu. On peut désigner cette dernière tendance, essentiellement expansive, sous le nom de *sentiment de la personnalité*.

Ce sentiment de la personnalité, en vertu duquel l'individu cherche à s'affirmer et à rayonner par son activité au milieu de ses semblables, peut revêtir, suivant les milieux, les aptitudes et la

culture de chacun, les formes les plus variées, s'orienter dans les directions les plus diverses. Il présente tous les degrés d'intensité, depuis le plus faible développement jusqu'aux proportions les plus démesurées.

L'absence ou l'insuffisance excessive de ce sentiment s'observe, sous une forme anormale et nuisible à l'individu, chez les sujets timides, scrupuleux, hésitants, incapables d'initiative, convaincus de leur infériorité, de leur impuissance et qui apparaissent comme des individus humbles, effacés et passifs. Sur ce terrain de dépression morale constitutionnelle peuvent se développer nombre de syndromes : les doutes morbides, les aboulies, les sentiments d'auto-dépréciation, de renoncement, de sacrifice, les tendances à l'auto-accusation et à toutes les formes des états mélancoliques.

Il faut signaler ici, comme une forme extrême et relativement rare, de perversion de l'instinct de conservation, la tendance au *suicide*, essentiellement héréditaire, familiale, dégagée d'obsession anxieuse véritable, et qui pousse certains sujets à se tuer sous les influences les plus futiles et les plus variées.

A l'opposé de ces anomalies, par défaut et par déviation du sentiment de la personnalité, qui nuisent, non pas à la société, mais à un individu souvent par ailleurs plein de qualités intellectuelles et morales, figurent les anomalies par excès du même sentiment, qui se révèlent par l'hypertrophie énorme du moi, par une autophilie pathologique, par toutes les manifestations de l'orgueil et de la vanité.

Je propose de grouper, sous le vocable de *vanité*, toutes les formes de la tendance à paraître, à se mettre en scène, à produire de l'effet, à s'imposer à l'attention publique et à l'admiration de ses semblables. Cette tendance qu'on peut, il est vrai, observer chez des sujets de grande valeur, représente une des perversions instinctives les plus fréquentes et les plus caractéristiques qui puissent s'associer à la débilité mentale. Il faut distinguer ici, sous deux noms différents, deux espèces de vanité morbide. La première, franche et sincère, consiste dans la croyance ferme et entière du sujet à sa réelle valeur et à la légitimité de ses droits à l'estime, à la considération, à la reconnaissance publiques ; cette hypertrophie du moi, en vertu de laquelle le sujet s'estime lui-même au delà de toute mesure, s'appelle l'*orgueil*, et diffère de la vanité proprement dite, en vertu de laquelle le sujet veut être estimé des autres au delà de ses mérites. Orgueil et vanité vont souvent de pair chez le même sujet, mais peuvent aussi exister isolément. La seconde sorte de vanité, la vanité véritable, s'oppose, par sa nature fautive

et mensongère, à l'orgueil, et peut s'allier, chez le pervers, à la conscience de sa réelle nullité. La vanité consiste à rechercher l'attention et la louange publiques par l'ostentation de qualités factices, d'une valeur ou d'une richesse irréaliste, de titres fictifs, etc. Dans les deux cas, le sujet peut se montrer avide d'attirer l'attention de l'entourage ; mais, dans le premier cas, il croit réellement à sa valeur : la haute opinion qu'il a de lui-même représente l'ébauche et comme l'amorce de la mégalomanie ; comme celle-ci, elle entraîne la conviction absolue de l'esprit et la collaboration sans réserve de toute l'activité personnelle. Dans le second cas, au contraire, le sujet, plus ou moins nettement conscient de son insuffisance et de l'illégitimité de ses prétentions, nullement dupe de ses affirmations, cherche à tromper l'entourage et à en imposer par la fiction. Dans l'œuvre de vanité interviennent alors le mensonge, la fabulation et la simulation. Dans cette seconde forme de vanité, s'observent toutes les transitions et toutes les combinaisons possibles entre l'altération de la volonté, consciente, intentionnelle et calculée, et la fiction inconsciente, involontaire et spontanée ; entre la fabulation mensongère et le véritable délire d'imagination.

La première forme de vanité se rattache à la constitution paranoïaque et s'allie souvent à la méfiance et aux tendances aux idées de persécution. La seconde forme est très fréquemment associée à la mythomanie et peut aboutir au délire imaginaire de grandeur.

L'orgueil paranoïaque, sincère et loyal comme une conviction délirante, exempt de duplicité et d'intention frauduleuse, n'appartient pas, à proprement parler, à l'histoire des véritables perversions instinctives. Les conséquences de cet excès du sentiment de la personnalité peuvent cependant être très fâcheuses pour l'entourage et la société. Cette anomalie instinctive se traduit souvent, en effet, par l'esprit de domination et de tyrannie, par l'exercice abusif de l'autorité, par toutes les formes du despotisme, conjugal, domestique, professionnel et politique. L'intolérance, l'arrogance, la morgue peuvent en être, dans les rapports sociaux, l'expression fréquente. Le mélange, dans la constitution paranoïaque, de l'orgueil et de la méfiance, crée les manifestations de la jalousie, de la rancune à la suite des blessures d'amour-propre, du mépris et de la méconnaissance hostile de l'entourage : un degré de plus, et les idées de persécution peuvent apparaître. L'association de cette vanité pathologique à la débilité du sens moral a pour conséquence l'absence de scrupules, et cette subordination systématique de tous

les intérêts d'autrui au succès personnel, désignée sous le nom d'arrivisme.

Dans le domaine des perversions instinctives rentre pleinement la vanité *mythopathique*, qui, pour aboutir à ses fins, met en jeu, aux dépens de la société, l'aptitude constitutionnelle de certains déséquilibrés au mensonge, à la fabulation et à la simulation.

La vanité mythopathique, d'observation très fréquente, se rencontre, dans ses formes typiques, chez des débiles. Elle est très précoce dans son apparition, proportionnelle dans sa complexité et sa richesse au niveau intellectuel et aux ressources imaginatives du sujet, et très variable dans sa forme et ses réactions, suivant le milieu social, les moments critiques de la vie et la personnalité de l'individu. Dans mon mémoire sur la Mythomanie, j'ai distingué trois sortes de mythomanie vaniteuse : la hâblerie fantastique, l'auto-accusation criminelle, et la fabulation-simulation d'attentats ou de maladies.

Dans la *hâblerie fantastique*, le vaniteux mythomane expose le récit fabuleux d'aventures romanesques (batailles, sauvetages, explorations, bonnes fortunes) dans lesquelles il a joué un rôle décisif, parfois héroïque, qui met en valeur les qualités de sa personne.

Corneille, dans sa comédie du *Menteur*, a merveilleusement incarné, dans le personnage de Dorante, le type de cette hâblerie fantastique. La plupart de ces vaniteux hâbleurs improvisent des récits étonnants de précision, de couleur et d'abondance, qui, sous l'incitation de la seule vanité, jaillissent spontanément de leur fond imaginaire, sans intervention de malignité, de cupidité ou de calcul, sans autre intention que d'étonner et d'éblouir. Vantards et fanfarons, ces vaniteux ne cherchent pas à faire du mal et, s'ils nuisent à autrui par leurs mensonges, c'est sans le vouloir. Cette variété de vanité mythopathique est intéressante à étudier, dans ses produits, chez les sujets intelligents, cultivés, à la fantaisie exubérante et à la faconde facile, que l'excès de leur imagination et l'hyperbole de leur langage portent naturellement à la fabulation et à l'invention romanesques. C'est aux limites de l'adolescence et de l'âge adulte que la mythomanie vaniteuse acquiert son maximum de développement. Chez les enfants ou chez les adultes très débiles, la hâblerie fantastique s'exprime en propos si niais, en fables si invraisemblables et en actes si absurdes, que la création mythique, pauvre et dépourvue de matériaux, donne bien la mesure à la fois du défaut d'intelligence et de l'excès de vanité de ces infirmes congénitaux.

Dans l'*auto-accusation criminelle*, le vaniteux est toujours un débile, qui emprunte aux événements dramatiques les éléments de sa fable et souvent se dénonce aux autorités comme l'auteur d'un grand crime, dont il a lu les détails dans la presse. L'*auto-accusation* se fait parfois sur un mode impulsif, sous l'influence d'un raptus mythopathique soudain, principalement chez les débilés vaniteux excités par la boisson. Les plus intelligents des auto-accusateurs criminels émettent des auto-dénonciations plus compliquées et construisent des romans plus vraisemblables, dont la machination en impose parfois momentanément aux magistrats et provoque l'ouverture d'assez laborieuses enquêtes.

Chez ces mythomanes auto-accusateurs, comme chez les hâbleurs de la première variété, le seul mobile qu'on puisse découvrir à l'origine du mensonge est une inspiration vaniteuse, dégagée de tout autre calcul, de toute autre perversion morbide. Le besoin pathologique de gloriole se manifeste chez les uns sous la forme de la vantardise, chez les autres sous la forme de l'*auto-accusation*; seuls les procédés diffèrent, mais le sentiment qui dicte à tous ces débilés leur langage et leurs actes est l'appétit maladif de notoriété, le besoin de se mettre en scène; c'est à ces diverses catégories de hâbleurs vaniteux que s'applique cette parole si juste de Diderot : « On ne ment plus guère, quand on s'est départi de la prétention d'occuper les autres de soi. »

La mythomanie vaniteuse peut pousser les sujets à une troisième variété de manifestations pathologiques : la *fabulation-simulation d'attentats et de maladies*. Cette troisième série de créations mythiques représente, comme l'*auto-accusation criminelle*, un mode de diminution ou de dépréciation de la personnalité, inspirée par la vanité à des débilés désireux d'occuper l'attention publique.

Les sujets n'hésitent pas, en pareille occurrence, à pratiquer sur eux des *auto-mutilations*, qu'ils exhibent comme des preuves matérielles de l'authenticité de leurs affirmations.

Le désir d'exciter la curiosité et d'attirer l'attention sur soi pousse certains débilés mythomanes à raconter et à simuler des attentats criminels, dont ils prétendent avoir été victimes. L'œuvre de *fabulation-simulation* est souvent exempte d'intention maligne, lorsqu'il n'y a ni hétéro-accusation ni désignation de coupables. En pareil cas, l'enquête judiciaire n'aboutit pas et l'affaire est classée. Dans l'organisation de la fable dramatique, le héros, ou plus souvent l'héroïne, de l'aventure se bâillonne, se ligotte, se meurtrit, se fait quelques plaies superficielles. D'autres sujets simulent des accidents sur la voie publique ou en chemin de fer; dans d'autres

cas, c'est la mise en scène d'un suicide qui est organisée; enfin, beaucoup plus fréquemment, c'est un traumatisme ou une maladie que le débile vaniteux entreprend de simuler. La liste est innombrable des lésions extérieures, des troubles organiques et des maladies, qui sont l'œuvre intentionnelle, souvent tenace et systématique, des déséquilibrés mythomanes, désireux de provoquer autour d'eux la compassion de l'entourage, le zèle des médecins, parfois l'intervention, même grave et répétée, des chirurgiens. C'est l'histoire banale des *pathomimes*, dont un intéressant exemple a été rapporté dans ses *Cliniques* par le professeur Dieulafoy.

Dans mes mémoires sur les Auto-accusateurs et sur la Mythomanie, j'ai cité de nombreux exemples typiques de ces différentes manifestations de la mythomanie vaniteuse : hâblerie fantastique, *auto-accusation criminelle*, *fabulation-simulation d'attentats*, d'accidents et de maladies.

Un certain nombre de ces sujets, *fabulateurs* et *simulateurs*, présentent des *accidents hystériques*, notamment des attaques. Cette association est toute naturelle, comme nous le verrons plus loin, en raison des étroites affinités qui relient, chez le mythomane, sur le terrain de la suggestibilité et du déséquilibre imaginaire, la simulation consciente et intentionnelle d'une part, et, d'autre part, l'organisation plus ou moins inconsciente et involontaire des syndromes fictifs qui caractérisent l'hystérie.

La vanité peut entraîner les sujets à des manifestations immorales, délictueuses ou criminelles, étrangères à la mythomanie, telles que l'escroquerie et le vol, pour procurer au sujet les moyens de satisfaire ses appétits de coquetterie et ses goûts de gloriole et d'ostentation. Dans des cas exceptionnels, la vanité peut conduire certains débilés à des actes beaucoup plus graves, tels que la détérioration ou la destruction de monuments publics et l'incendie : actes de vandalisme, érostratisme.

Tous les médecins d'asiles et de prisons ont insisté sur la vanité absurde et colossale des grands criminels, qui s'étale chez eux dans leurs mémoires, leurs dessins, leur autobiographie, leurs déclarations emphatiques et prétentieuses, etc., jusqu'au seuil de l'échafaud, dans leurs lettres à leurs parents et leurs discours au public.

L'association des tendances vaniteuses et cupides à la mythomanie crée des types d'activité perverse et frauduleuse d'un grand intérêt judiciaire. Tels sont les grands escrocs, les agioteurs de haute marque, les chefs des grandes entreprises frauduleuses, les emprunteurs sur faux héritages, en un mot les *escompteurs de fortunes fictives*, à chiffre fabuleux, à échéance prochaine, dont le

mirage est présenté avec un talent si persuasif et des ressources imaginatives et dialectiques si convaincantes, que tout l'entourage est entraîné dans un vertige de suggestion collective, qui finit par gagner l'auteur même du roman et le persuader de la réalité de son œuvre. J'ai cité ailleurs l'affaire Humbert comme un type fameux de cette activité mythopathique, mise au service de la vanité et de la cupidité, par une débile imaginative et fabulante.

INSTINCTS DE REPRODUCTION

INSTINCTS GÉNÉSIQUES, SEXUELS, RELATIFS A LA VIE DE L'ESPÈCE

Après l'instinct de conservation, le plus puissant mobile de l'activité animale est l'instinct de reproduction. Les perversions de cet instinct ont fait l'objet d'études innombrables, dont l'énumération, même limitée aux œuvres les plus importantes, ne saurait être tentée dans ce Rapport. Je me bornerai ici à l'indication sommaire des anomalies de l'instinct génésique, considérées seulement dans leurs relations avec l'activité morale et sociale du sujet.

L'instinct sexuel peut être tout d'abord exagéré ou insuffisant.

L'*érotisme* ou exagération de l'instinct sexuel, peut être constitutionnel et permanent, ou seulement épisodique, lié ou non dans ses paroxysmes aux époques climatiques, à certaines intoxications, à certaines affections nerveuses et mentales. L'*érotisme* doit être distingué de l'excitation génitale, d'origine locale ou médullaire, connue sous le nom de *satyriasis* et de *nymphomanie*; ces deux variétés d'excitation génitale, faciles dans les cas extrêmes à distinguer l'une de l'autre, peuvent être confondues dans une étiologie complexe, sur le même sujet.

L'*érotisme* peut comporter au point de vue moral, social et médico-légal, les conséquences les plus graves. Il entraîne souvent l'homme, beaucoup plus fréquemment que la femme, à des outrages et à des attentats à la pudeur, aux sévices, au viol et au meurtre.

Dans certaines circonstances, l'*érotisme* peut, sous une forme aiguë, déterminer de véritables accès d'*ivresse érotique*, de *fureur sexuelle*, au cours desquels le sujet, obnubilé dans sa conscience, exalté dans son énergie musculaire, peut se livrer à des actes sauvages de violence et de destruction. Beaucoup de crimes, indûment qualifiés de sadiques, relèvent de l'*érotisme* simple chez des débilés à caractère violent et à réactions brutales.

A la suite de l'affaire Soleilland et de l'étude des faits similaires, j'ai proposé d'isoler, dans l'histoire de la criminalité sexuelle, sous le terme de crime « type Soleilland », une espèce particulière d'attentat criminel, étrangère au sadisme, constituée par le viol et

l'assassinat d'enfants, et dont on peut ainsi résumer les caractères.

Le crime « type Soleilland » est réalisé par le viol et l'assassinat d'un enfant, le plus souvent une fillette, par un adulte, généralement entre vingt et trente ans, et exempt, dans la majorité des cas, d'antécédents criminels semblables. L'attentat est commis, parfois après une certaine préméditation ou préparation, en tous cas rapidement ; et le meurtre suit impulsivement le viol, pour vaincre la résistance et étouffer les cris de la victime qui se débat, appelle au secours et va, soit échapper à son agresseur, soit attirer l'attention des voisins, soit le dénoncer plus tard à l'entourage.

Le meurtre est accompli en pleine excitation sexuelle ; et il est légitime de chercher dans cette ivresse érotique un appoint d'impulsion et d'aggravation au déchainement de la fureur homicide. Mais le meurtre n'apparaît pas ici comme l'antécédent ou le concomitant nécessaire de l'acte génital : l'assassinat n'est pas relié au viol par la loi d'association de l'instinct destructeur et de l'instinct génital, qui constitue l'essence du sadisme. Le criminel du type Soleilland ne tue pas pour jouir et par volupté ; il tue par nécessité, pour pouvoir achever l'attentat et échapper aux conséquences de son crime. Il tue comme le voleur surpris au milieu de ses opérations.

En pareil cas, le criminel est généralement de mentalité débile, grossière, inculte et anormale, d'appétits sexuels excitables et violents, de caractère impulsif et brutal. L'érotisme de tels sujets s'éveille particulièrement à la vue d'enfants isolés, de fillettes sans méfiance et incapables de résistance. Pour assouvir leur instinct sauvage, ils tuent la victime dans le paroxysme de l'ivresse érotique et ensuite, pour échapper aux conséquences de leur crime, dissimulent plus ou moins adroitement le cadavre accusateur. Lorsqu'ils sont arrêtés, confrontés avec le corps de leur victime et convaincus de culpabilité, ils manifestent la plus grande indifférence et nient leur forfait avec cynisme et entêtement. Mettant ainsi en évidence leur indigence intellectuelle, leur insensibilité morale, leur perversion foncière et leur tendance au mensonge, ces sujets démontrent, non seulement par leurs attentats, mais encore par leurs réactions ultérieures, les éléments caractéristiques de leur débilité psychique et de leurs anomalies instinctives.

*
*
*

L'érotisme, constitutionnel ou épisodique, est souvent associé

aux aberrations ou au désordre de l'activité génitale. Combiné ou non à d'autres perversions instinctives, à des obsessions, des phobies, des troubles variés de l'intelligence, de l'humeur ou du caractère, il imprime à la conduite de certains déséquilibrés une orientation et une impulsivité particulières.

Je ne ferai ici qu'une simple allusion à l'énorme influence attribuée par Freud et ses élèves aux préoccupations érotiques dans le déterminisme d'un grand nombre d'accidents névropsychopathiques. Ceux-ci ne seraient que la manifestation larvée, la dérivation indirecte, sous les formes les plus variées et les plus méconnaissables, de la tension génitale comprimée, du désir sexuel refoulé, dans le conflit des tendances psychiques, par des représentations mentales contraires.

On sait le rôle considérable que joue, dans le diagnostic et le traitement de ces états, pour l'école de Freud, l'analyse des rêves et la psychothérapie, par le dégagement, devant la conscience du malade, de l'élément érotique qui a déterminé les troubles nerveux.

L'insuffisance de l'instinct sexuel, ou *frigidité constitutionnelle*, ne comporte pas, sauf parfois en matière civile, de conséquences sociales qui méritent de nous arrêter ici.

Les perversions de l'instinct génésique sont constituées par la déviation des tendances fonctionnelles normales de la sexualité.

La plus importante des perversions sexuelles, au point de vue du but même de la fonction, est représentée par *l'inversion sexuelle* (*homosexualité, uranisme, etc.*). L'inversion vraie est constitutionnelle et se caractérise non seulement par l'attraction vers le même sexe, mais par la répulsion pour le sexe opposé. Elle est souvent incomplète, et se manifeste alors par *l'indifférence sexuelle*, ou attraction indifférente vers l'un et l'autre sexe. Je ne parle pas ici des variétés occasionnelles ou contingentes de l'inversion sexuelle, observées dans les collèges, les couvents, les prisons, les casernes, à bord des navires, dans les milieux coloniaux, etc., ni des variétés vicieuses ou professionnelles, dues à la curiosité, à la contagion par l'exemple, ou à l'exercice de la prostitution mâle. Ce n'est pas ici l'inversion sexuelle qui est en cause : ce sont des pratiques homosexuelles plus ou moins épisodiques, presque toujours indépendantes de l'inversion vraie, et provoquées soit par les circonstances du milieu, soit par la recherche d'excitations érotiques nouvelles, soit par l'exploitation des invertis ou simplement des curieux par des prostitués professionnels.

Il faut signaler ici la fréquence des habitudes homosexuelles chez les récidivistes de la délinquance et de la criminalité, chez les professionnels du vol, des attentats à main armée, du vagabondage spécial et de l'assassinat, dans les sociétés organisées de malfaiteurs, enfin, dans la population des pénitenciers et des compagnies de discipline. Il est intéressant de constater l'association de l'inversion sexuelle vraie ou des goûts homosexuels aux nombreuses perversions instinctives qui caractérisent la psychologie de ces anormaux constitutionnels, agressifs et violents, à tendances anti-sociales permanentes et voués à la pratique professionnelle du crime.

*
* *

Après l'inversion sexuelle, il faut mentionner ici certaines aberrations beaucoup plus rares de l'appétit génital, observées chez des débilés, des imbéciles, principalement à la campagne où la vie solitaire et le contact fréquent avec des animaux favorisent les occasions de ces monstrueuses pratiques. Je signale ici l'accouplement avec des animaux (*bestialité*) ou des cadavres (*nécrophilie* ou *vampirisme*). L'histoire médico-légale de ces perversions sexuelles est si connue que je n'y insiste pas.

Au domaine de la psychopathologie génitale appartiennent également les goûts et les pratiques de multiples déséquilibres, qui ne peuvent aboutir à l'orgasme voluptueux que dans certaines conditions spéciales, impossibles à décrire dans leurs variétés individuelles, mais qui ont pour caractère commun de provoquer, chez presque tout le monde, l'étonnement, le dégoût ou l'horreur, à cause de leur étrangeté, de leur extravagance, de leur nature répugnante, etc. Ces conditions mettent bien en lumière la nécessité, pour le pervers, de l'excitation par contraste, pour réveiller chez lui l'appétit génital indifférent aux sollicitations normales.

Lorsque l'éréthisme génital n'est pas obtenu au moyen d'une excitation par contraste, il est provoqué par d'autres excitations électives, dont l'étude appartient à l'histoire du sadisme, du masochisme et du fétichisme.

Sur ces trois dernières perversions de l'instinct sexuel, a paru, dans ces trente dernières années, une littérature psychiatrique, médico-légale et historique si abondante et si variée, que je me bornerai, en présence de faits si connus, à résumer en quelques lignes, à leur place marquée en ce chapitre, les définitions et les caractères de ces perversions.

Le *sadisme* est une perversion de l'instinct sexuel, dans laquelle la satisfaction génitale est liée à la souffrance d'autrui. Le degré de cette souffrance varie depuis les plus légères atteintes de la sensibilité physique ou morale, jusqu'aux plus féroces tortures et mutilations infligées à la victime.

On doit distinguer le petit et le grand sadisme. Dans le petit sadisme, l'excitation voluptueuse est liée, chez le pervers, à des souvenirs, à des images, à des idées ou à des scènes figurées, d'ordre méchant et cruel, ou à des pratiques, symboliques et relativement inoffensives, destinées à évoquer les mêmes émotions (flagellations, coups, piqûres, pincements, morsures; injures, blasphèmes, humiliations, taquineries, vexations, etc.). La perversion est ici d'ordre plus platonique qu'effectif, et s'exerce dans le domaine de l'imagination du pervers plutôt que sur la personne de la victime.

Dans le grand sadisme, la jouissance n'est obtenue que par des pratiques cruelles et sanguinaires, par des tortures, des supplices, des mutilations, des attentats d'une férocité sauvage, dont la gradation va de la simple blessure à l'égorgeement, à l'éventration, à l'étripement et au dépeçage de la victime, dont le sadique peut boire le sang et manger la chair (sadisme anthropophagique).

Le grand sadisme pousse les pervers à des crimes monstrueux, à répétition, accomplis toujours dans les mêmes circonstances, avec le même manuel opératoire et vraiment spécifiques dans leur multiplicité et la similitude de leurs procédés d'exécution.

Je rappelle ici les crimes classiques de Gilles de Retz, de Jack l'éventreur, de Vacher, dont l'étude a été magistralement exposée par le professeur Lacassagne.

Le sadisme est plus fréquent chez l'homme que chez la femme, et peut être lié à l'homosexualité, à la bestialité, au vampirisme. Le sadique peut arriver à la jouissance, seul ou avec une femme, à la vue de supplices infligés à d'autres victimes, hommes, enfants ou animaux.

Je n'insisterai pas davantage sur une histoire si connue dans ses formes, ses variétés et ses associations cliniques, et enfin dans ses conséquences médico-légales.

L'essence du sadisme, depuis ses manifestations les plus légères et les plus bénignes jusqu'à ses aberrations les plus monstrueuses, réside dans l'association de l'instinct génésique et de la recherche de la volupté avec l'instinct de destruction et de malignité. La jouissance vénérienne est liée à la satisfaction des appétits de cruauté.

Dans une analyse intéressante de la psychopathologie du sadisme, Krafft-Ebing a cherché à expliquer cette connexité de la jouis-

sance et de la cruauté, par l'exaltation commune de la sphère psycho-motrice dans les émotions violentes de l'amour et de la colère : en rappelant que, au moment du paroxysme voluptueux normal, certains sujets excitables sont entraînés, souvent inconsciemment, à des gestes et des actes violents, agressifs, tels qu'elle inspire la colère, sur leur partenaire sexuel. Ces réactions embryonnaires deviendraient, par leur exagération, l'origine des pratiques du sadisme : celui-ci se constituerait ensuite par la nécessité impérieuse, pour le pervers, de réagir avec excès et violence contre sa victime, et la jouissance ne pourrait plus être obtenue que par l'association à l'acte d'amour et de possession de l'acte de domination et de cruauté.

Le sadisme revêt, dans ses manifestations, des degrés et des formes très variables, suivant ses associations avec les autres tendances plus ou moins anormales du sujet : dans le domaine du tempérament plus ou moins brutal, et des réactions motrices plus ou moins impulsives et violentes ; dans le domaine de la sensibilité physique et affective, plus ou moins obtuse ou pervertie ; enfin, dans le domaine de la moralité, plus ou moins développée et capable de refréner ou de détourner les tendances destructives de l'instinct sexuel pervers.

Il est inutile d'insister ici à nouveau sur les différences fondamentales qui séparent le crime sadique du crime érotique « type Soleilland » .

Le *masochisme*, ou passivisme, est une perversion sexuelle caractérisée par l'association de la jouissance érotique à la souffrance, physique ou morale, du pervers lui-même. La volupté n'est obtenue que grâce à l'évocation ou à la réalité de paroles, d'attitudes, de manœuvres, de scènes, destinées à produire chez le sujet l'humiliation morale ou la douleur physique. On peut aussi distinguer un petit masochisme, d'ordre platonique et imaginaire, satisfait de pratiques symboliques, et un grand masochisme, dans lequel l'orgasme voluptueux n'est provoqué que par des blessures, de véritables mutilations, infligées au sujet par son partenaire. On observe dans ces cas une combinaison de l'appétit sexuel à des perversions de la sensibilité générale ou tactile, une association d'érotisme et d'algophilie, qui s'exerce parfois, en dehors de tout rapprochement sexuel, chez certains sujets solitaires généralement masturbateurs. Ces déséquilibrés arrivent à la jouissance génitale, avec ou sans onanisme, en pratiquant sur eux-mêmes des blessures, de véritables mutilations, parfois même des morsures avec autophagie. Il s'agit, en l'espèce, d'une sorte d'*automasochisme*, qui, dans la série des

anomalies de l'appétit génital, doit figurer à côté des cas d'*autophilie*, avec recherche solitaire de la volupté, au moyen non seulement de la masturbation, mais surtout de la contemplation et des caresses de son propre corps par le sujet lui-même.

Le *sadimasochisme*, réalisé par l'association des deux tendances contraires, se caractérise par la recherche de la volupté dans les souffrances mutuelles que doivent s'infliger les deux sujets, au cours d'une scène sexuelle destinée à simuler un rapt, un viol, et la lutte entre un mâle qui attaque et une femelle qui se défend.

Il est inutile d'insister sur toutes les variétés que peuvent revêtir le sadisme et le masochisme, isolés ou associés, par les combinaisons, les électivités et les raffinements de l'imagination, de l'habitude, de l'entraînement et de la contagion mentale.

Le *fétichisme* est une perversion sexuelle dans laquelle la jouissance génitale est liée à la vue ou au contact, parfois même à la seule évocation mentale, d'un objet de toilette ou d'une partie du corps, appartenant à l'un ou à l'autre sexe, suivant les tendances normales ou homo-sexuelles du fétichiste.

Dans les cas types de fétichisme, la possession seule de l'objet est la condition nécessaire et suffisante de la satisfaction génitale. Dans les cas moins purs, celle-ci n'est obtenue que par l'association du fétiche et d'un partenaire sexuel. Dans le premier cas, par une sorte de sexualisation des choses, se constitue, ainsi que le disait Paul Garnier dans ses belles études sur les perversions sexuelles, une sorte d'ectopie amoureuse, en vertu de laquelle la partie est prise pour le tout, et le pouvoir de déterminer l'orgasme vénérien est conféré à une partie du corps (main, pied, fesses, cheveux, bouche) ou à un objet de toilette (chaussures, gants, pièces de linge, étoffes, etc.), substitués à la personne, dont la possession, la présence même devient souvent inutile. Dans le second cas, beaucoup plus fréquent, l'appoint du fétiche est ou nécessaire ou utile, souvent par simple représentation mentale, à la satisfaction génitale.

Le fétichisme est une perversion déterminée, chez des sujets émotifs, par une forte impression, reçue à l'occasion de l'une des premières sensations voluptueuses, fixée dans le souvenir par une véritable anastomose sensorio-génitale, et dès lors irrésistiblement liée à l'excitation érotique, et à l'accomplissement de l'acte sexuel.

Le fétichiste ne peut plus désormais aboutir à la volupté, qu'à la condition d'évoquer à nouveau en imagination ou d'éprouver en réalité l'impression nécessaire à la mise en train et à l'achèvement du réflexe génital.

Dans le *sadifétichisme*, réalisé par l'association des deux perversions déjà décrites, l'excitation voluptueuse est provoquée par la blessure ou la destruction du fétiche : la partie du corps élue par le fétichiste doit être violentée, meurtrie, piquée, coupée, arrachée, l'objet de toilette doit être souillé, déchiré, brûlé, pour déterminer chez le sujet l'orgasme vénérien. Le sadifétichisme pousse à des attentats bien connus, qui défraient par séries la chronique des journaux, les coupeurs de nattes, les piqueurs de ventres ou de fesses, les brûleurs de robes, les frôleurs de soie, les frotteurs de fourrures, etc.

Le fétichisme et le sadifétichisme entraînent les pervers à des vols, soit dans les magasins, soit dans les foules, d'objets-fétiches : mouchoirs, fourrures, pièces de soie, de velours, de lingerie, etc., qui sont destinés à des pratiques sexuelles solitaires, auxquelles se livre le fétichiste, avec ou sans masturbation, mais en présence ou en contact de tel ou tel objet, dérobé dans telle ou telle condition. Le perversi, spécialisé ainsi dans le vol d'un objet déterminé, entasse chez lui, en des collections secrètes, les exemplaires achetés ou volés de son fétiche (collectionnisme, monokleptocollectionnisme des fétichistes).

L'*exhibitionnisme*, qui pousse, par accès plus ou moins irrésistibles, certains sujets à rechercher la satisfaction génitale dans l'étalage en public de leurs parties sexuelles, en de certaines conditions de lieux et de circonstances, avec ou sans érection et masturbation, est une perversion à caractère impulsif, dont les types précis, conformes où la description de Lasègue, sont très rares, mais dont les exemples, frustes ou incomplets, avec appoint fétichiste ou sadique, à inspirés par le vice et aggravés par des manœuvres lubriques, sont au contraire très fréquents. Ces dernières variétés, vicieuses et cyniques, de l'exhibitionnisme sont l'apanage de sujets amoraux, pervers et poussés à leurs pratiques obscènes non pas par une obsession angoissante, mais par une malignité qui trouve sa satisfaction dans l'effroi et l'offense de la timidité et de la pudeur d'autrui.

L'exhibitionnisme entraîne les sujets au délit d'outrage public à la pudeur.

L'*onanisme* doit être mentionné, parmi les perversions sexuelles, comme une pratique anormale, fréquemment observée, soit à l'état isolé, soit associée à la plupart des autres perversions, principalement dans l'enfance et la jeunesse, chez les névropsychopathes. Dans beaucoup de cas, sous la forme épisodique et transitoire ou occasionnelle, qu'on lui connaît chez les adolescents ou dans certains

milieux qui en favorisent la contagion et la répétition, l'onanisme ne peut être considéré comme pathologique.

Lorsque, par la précocité de son apparition, la fréquence et la durée anormale de ses pratiques, l'onanisme apparaît comme pathologique, il est toujours symptomatique. C'est sous ces formes anormales qu'on l'observe chez beaucoup d'idiots, d'imbéciles et de débiles, chez des déséquilibrés à tendances érotiques, chez des épileptiques, chez la plupart des pervers génitaux, enfin, chez un grand nombre de dégénérés atteints, en même temps que d'habitudes de masturbation, de tics, de spasmes, de chorée variable, de syndromes épisodiques, etc. Je ne parle pas ici de l'onanisme symptomatique des périodes de début ou d'excitation des psychoses pubérales, délirantes ou démentiennes, des accès maniaques, des psychopathies organiques. On connaît la fréquence de la masturbation dans les prodromes des psychoses hébéphréniques, surtout dans les formes mystique et hypochondriaque de l'affection.

Comme on observe souvent l'éclosion de ces troubles psychiques chez les prédisposés qui se sont fait remarquer, dès leur enfance, par les anomalies de leur humeur, les bizarreries de leurs manières et de leurs goûts, souvent leur timidité, leurs tendances à la vie solitaire, et enfin leurs habitudes de masturbation, on a cru de tout temps à l'influence prépondérante de l'onanisme et des spoliations séminales dans l'étiologie de ces psychoses et de la démence précoce. Toute la littérature médicale antérieure au vingtième siècle représente l'onanisme comme un des fléaux de la jeunesse, le stigmatise en une rhétorique ampoulée et décrit, en termes extraordinaires, les phases de la consommation irrémédiable à laquelle aboutit infailliblement le malheureux masturbateur.

On s'accorde actuellement à considérer l'onanisme comme un effet et non comme une cause, comme un symptôme dont il convient, dans chaque cas particulier, d'assigner la place et de préciser les relations au milieu des autres éléments du tableau clinique.

Or, dans le cadre des perversions instinctives, principalement dans les degrés inférieurs de la débilité mentale, l'onanisme précoce, persistant et associé à d'autres pratiques érotiques, solitaires et collectives, représente un des éléments les plus fréquents de la psycho-pathologie sexuelle.

L'*impudicité*, ou absence du sentiment de la pudeur, doit être signalée ici, comme une anomalie fréquente chez certains pervers, associée, surtout chez les femmes, à d'autres tares affectives et morales, et qui est un des caractères de l'état psychique des prostituées professionnelles. On sait que la *prostitution* peut être considérée,

dans certaines conditions de précocité et d'associations psychiques, comme une forme féminine de criminalité constitutionnelle.

Au terme de l'énumération de ces diverses perversions sexuelles, il faut signaler leurs rapports intimes avec la débilité psychique, leurs associations entre elles et avec les autres dépendances épisodiques de la dégénérescence mentale, avec les tics, avec l'épilepsie, enfin avec l'alcoolisme, qui, sous forme d'appoints épisodiques ou d'intoxication chronique, multiplie et aggrave les manifestations de ces perversions génitales.

*
* *

L'instinct de reproduction ne s'exerce pas seulement dans les fonctions génitales, il règle aussi les fonctions d'allaitement et de protection des jeunes. A ce titre, on peut annexer, à la série des troubles de l'instinct de reproduction, les perversions de ces tendances normales qu'on a groupées sous le nom d'instinct maternel.

L'*instinct maternel* (philogéniture de G Il et Spurzheim), dont on connaît les merveilleuses manifestations dans le monde animal, s'exprime chez la femme, non seulement par le besoin de nourrir et de soigner l'enfant dans la première période de sa vie, mais encore par toute une série d'émotions fortes et tendres, de sentiments profonds de sympathie, de sollicitude, d'actes de dévouement et de sacrifice de soi-même, qui se prolongent, en s'atténuant souvent au cours des années, jusqu'à l'extrême vieillesse.

Or, on peut observer, chez certains débiles ou déséquilibrés, l'insuffisance, la nullité ou même la *perversion du sentiment maternel*. La pauvreté ou l'absence des manifestations de l'instinct maternel s'observe chez de grandes débiles, dépourvues d'affectivité, incapables de toute émotion tendre et de toute vie de famille ou de société.

La perversion, ou inversion, du sentiment maternel se manifeste non seulement par l'indifférence vis-à-vis de l'enfant, mais par l'antipathie, la haine et la répulsion. Ces sentiments pathologiques peuvent apparaître de très bonne heure, dès l'accouchement, et entraîner la mère à l'*infanticide*, indépendamment de toutes les conditions, d'ordre subjectif et objectif, qui expliquent ce meurtre dans tant d'autres circonstances. La perversion du sentiment maternel peut s'éveiller plus tard, s'associer ou non à l'antipathie pour le père des enfants, et déterminer chez la mère toute une série de réactions : abandon, négligence, sévices, tortures, meurtre, vis-à-vis de ses enfants, dont on connaît les exemples dans les

histoires d'*enfants martyrs*. Ces mères dénaturées, ces marâtres sont, pour la plupart, des débiles amORALES, malignes, vicieuses, presque toujours alcooliques, associées à des maris ou des amants aussi pervers qu'elles-mêmes, et complices de leur conduite criminelle.

Je n'insiste pas sur ces faits, relativement rares, et je signale en passant l'existence des mêmes anomalies affectives chez certains pères ; l'absence ou la *perversion du sentiment paternel* sont d'observation plus fréquente et semblent comporter d'ailleurs des manifestations un peu différentes : généralement associées à l'alcoolisme chronique, elles se fondent souvent sur le sentiment de la jalousie, sur la croyance à l'infidélité de la femme, sur la négation de la paternité de l'enfant ou des enfants, avec méconnaissance des liens et des devoirs de famille.

Une autre variété de perversion du sentiment maternel est réalisé par l'*attraction amoureuse de la mère vers le fils*, avec caresses ou rapports de nature incestueuse. L'*inceste* est beaucoup plus souvent commis par le père avec sa fille, ou encore entre frère et sœur, principalement dans les milieux ouvriers, où l'étroitesse du logis, l'intimité de la vie familiale et la communauté du lit, multiplient les occasions d'excitations génitales réciproques et réalisent le retour à la vie animale de l'humanité primitive.

A côté de ces perversions du sentiment maternel et paternel, il faut mentionner la *perversion du sentiment filial*, beaucoup plus fréquente ; et, d'une façon générale, l'*absence du sentiment familial*, qui s'observe chez beaucoup de débiles et de déséquilibrés, atteints d'autres anomalies affectives et morales. L'énumération de ces perversions sentimentales, relatives à la vie de famille, nous conduit par une transition naturelle à l'étude des perversions des instincts altruistes, relatifs à la vie sociale.

INSTINCTS D'ASSOCIATION

INSTINCTS SOCIAUX, ALTRUISTES, RELATIFS A LA VIE COLLECTIVE

Sous le nom d'*Instincts d'association, de sociabilité*, on peut grouper l'ensemble des tendances constitutionnelles qui permettent à l'individu de s'adapter à la vie collective, de jouer son rôle au milieu de ses semblables, et de se conformer, dans ses réactions habituelles, aux lois de la société. Ces tendances dérivent toutes de l'*instinct de sympathie*, en vertu duquel l'individu se sent attiré vers ses semblables et, d'une façon générale, vers les êtres vivants. L'instinct de sympathie, émané de l'accord des tendances motrices communes aux êtres semblables, répond à la nécessité, pour la conservation de l'individu et celle de l'espèce, de l'harmonie des actes chez les sujets du même groupe social. Il exprime la *tendance égo-altruiste*, qui résume en elle la combinaison des instincts de conservation individuelle, de reproduction spécifique et de solidarité grégaire, unis pour assurer, dans l'espace et dans le temps, l'œuvre continue de la vie. Cet unisson biopsychologique des êtres d'un même groupe semble exprimer, dans la vie de l'espèce et de la société, la communauté primitive d'origine de tous ces êtres. L'instinct d'imitation, expression sensitivo-motrice réflexe de cette communauté originelle, est la manifestation primitive et élémentaire de cet instinct de sociabilité, que renforcent sans cesse les réactions continues de tous les individus les uns vis-à-vis des autres, dans les rapports des sexes, dans les rapports des générateurs et de leurs produits, enfin dans les rapports réciproques de tous les membres de la collectivité sociale. De cette collaboration continue naît le sentiment de la solidarité, de la sympathie attractive, de la nécessité et du besoin de l'entraide mutuelle. Ces émotions et ces sentiments, progressivement éclairés par l'intelligence, se traduisent par l'éveil de tendances de plus en plus altruistes et désintéressées : bienveillance, compassion, pitié, dévouement, etc. Ces tendances

résultent du transfert à autrui de la sensibilité de l'individu, avec ses besoins, ses appétits, ses souffrances et ses désirs. De ce choc en retour affectif, véritable écho de l'égoïsme sollicité dans ses vibrations par les émotions d'autrui, naît la sympathie.

L'instinct de sympathie peut être, comme tous les instincts, exagéré, insuffisant ou nul, ou au contraire inversé, c'est-à-dire remplacé par des instincts contraires.

Je ne m'attarderai pas ici à étudier les anomalies par excès, avec ou sans déviation, de l'instinct de sympathie, qui peuvent aboutir, chez certains déséquilibrés, à des aberrations de la conduite, plus nuisibles à l'individu qu'à la société. (*Zoophilie, etc.*).

L'insuffisance ou l'absence de l'instinct de sympathie se confond, dans ses manifestations et ses conséquences, avec certaines anomalies par excès de l'instinct de conservation, avec l'égoïsme, l'hypertrophie du sentiment de la personnalité, l'indifférence affective et morale, la tendance à la vie solitaire.

Les véritables perversions de l'instinct de sociabilité sont constituées par l'inversion des dispositions affectives normales de l'individu vis-à-vis de ses semblables. Le sujet non seulement est indifférent aux souffrances d'autrui, mais il en jouit, il cherche à les provoquer et se complaît dans l'idée qu'il en est l'auteur. Je propose de désigner, sous le nom de *malignité constitutionnelle*, cette perversion de l'instinct de sympathie qui pousse l'individu à produire chez les êtres vivants, et particulièrement chez ses semblables, de la souffrance physique ou morale, à détruire leur bien-être, leur bonheur, leur santé ou même leur vie.

La malignité apparaît comme un cas particulier, mais de la plus haute importance sociale, d'une tendance plus générale encore, qu'on observe chez certains pervers, à détruire, non seulement les êtres vivants, mais les objets inanimés. Cette tendance à la destruction, ou *instinct de destructivité*, éminemment précoce dans son apparition et primitive dans son essence, comme on le voit chez certains idiots, se manifeste par l'orientation systématique de la motricité vers le bris, le morcellement, la dilacération des objets. Tous les efforts de l'automatisme convergent, surtout au niveau des muscles des membres et des mâchoires, vers la démolition et le ravage. Ces tendances, dont on a décrit, sous le nom de *clastomanie*, de *krouomanie*, certaines manifestations chez les idiots, peuvent s'observer à tous les degrés d'intensité chez les enfants débiles et pervers, animés de l'instinct de destruction.

Dans ses « Observations sur la Phrénologie » (1818) Spurzheim s'exprime ainsi : « On observe que, parmi les enfants comme parmi

les adultes, parmi les hommes grossiers et parmi ceux qui ont reçu de l'éducation, les uns sont sensibles et les autres indifférents aux souffrances d'autrui. Quelques-uns éprouvent du plaisir à tourmenter les animaux, à les voir torturer et tuer, sans qu'on puisse en accuser ni l'habitude, ni une mauvaise éducation... Ce penchant porte à la destruction, sans en indiquer l'objet, ni la manière de détruire ; il fait mordre, pincer, gratter, casser, rompre, déchirer, brûler, dévaster, démolir, ravager, noyer, étrangler, empoisonner et assassiner : je propose le nom *destructivité*. »

La malignité représente l'instinct de destruction, dirigé contre la sensibilité physique et morale des êtres vivants. Cette analogie foncière qu'on observe chez certains animaux, chez certains pervers, entre les tendances destructives et les tendances malignes, est d'accord avec la notion de la nature primitive, antérieure à toute activité consciente et réfléchie, de cet instinct à base de répulsion, d'agressivité et de destruction, qu'on peut isoler sous le nom de malignité constitutionnelle.

Cette perversion instinctive se manifeste sous des formes multiples et plus ou moins complexes, suivant le niveau mental des sujets, leur culture, leurs aptitudes et la nature de leur caractère. La malignité des pervers inertes et apathiques ne se révèle pas de la même manière que la malignité des pervers instables et violents. La malignité des sujets doués de ressources intellectuelles ne se traduit pas par les mêmes actes que celle des idiots et des imbéciles. Enfin la malignité varie beaucoup, dans son expression antisociale, selon les associations morbides qui la compliquent dans le domaine des sentiments et du caractère, ou par son mélange aux éléments pathologiques des psychoses et des névroses.

Chez l'idiot, la malignité revêt uniquement ou principalement la forme motrice et destructive. Elle se manifeste par des réactions violentes et brutales, le plus souvent d'ailleurs maladroitement, contre les objets, les animaux et les personnes. A l'occasion des accès de colère, elle éclate sous une forme désordonnée, cruelle, souvent sanguinaire, avec un caractère de bestialité sauvage et féroce. Le sujet trépigne, frappe et mord, s'acharne à la destruction.

A un niveau mental plus élevé, chez l'imbécile ou le grand débile, la malignité instinctive s'exprime par des réactions un peu plus compliquées, souvent préméditées, préparées : mutilations et tortures infligées aux animaux, détérioration élective des objets, incendies volontaires, vols malicieux avec destruction de l'objet du vol. Chez les sujets moins débiles, la malignité inspire des actes plus variés et plus personnels, à caractère plus intellectuel

que moteur : taquineries, vexations, humiliations, médisances ; attentats dissimulés contre le bonheur, la santé ou la vie des personnes de l'entourage ; actes anonymes de destruction des propriétés privées et publiques par l'incendie, les explosifs ; faits de vandalisme, organisation de catastrophes : déraillements de chemin de fer, sabotages individuels et isolés, bris ou souillure d'objets d'art, de vitraux, de choses précieuses ou décoratives, exposées aux attentats des passants anonymes, etc. Tous ces actes peuvent émaner du pur instinct de malignité, sans aucun esprit de rancune ou de vengeance.

Un des crimes les plus communs commis par les pervers atteints de malignité constitutionnelle est l'*empoisonnement*. L'étude psychologique et médico-légale des empoisonneurs démontre que cette criminalité spéciale est l'apanage des déséquilibrés, atteints de perversions instinctives, parmi lesquelles domine, comme un élément étiologique constant, parfois même seul en cause, la malignité. L'empoisonnement à répétition, en série, non motivé, apparaît comme l'acte d'un pervers qui tue, ou pour des raisons dont la futilité confond l'opinion publique ou même sans pouvoir donner de son acte la moindre explication ; le crime est accompli pour satisfaire, chez le pervers, l'appétit de la souffrance et de la mort d'autrui. L'état mental des empoisonneurs présente d'ailleurs, outre la malignité, d'autres perversions et d'autres anomalies sur lesquelles, avec R. Charpentier, j'ai insisté ailleurs : égoïsme, inaffectivité, vie solitaire, cupidité, amoralité ; mythomanie, fréquemment sous la forme d'accidents hystériques, constamment sous la forme de mensonges, de négation systématique, d'intrigues, d'envoi de lettres anonymes, d'hétéro-accusations, de dissimulation, perfidie des desseins et scélératesse des manœuvres, voilées sous des dehors affectueux et câlins, et des protestations de dévouement ; enfin, souvent, débilité intellectuelle.

L'*incendie* est fréquemment aussi, principalement à la campagne, l'œuvre de débiles pervers, poussés à mettre le feu non pas par obsession pyromaniaque, non pas par esprit de vengeance, mais par appétit de la destruction, par désir de provoquer une catastrophe, par pure malignité. Maintes fois, d'ailleurs, à cette malignité essentielle s'ajoutent, chez les incendiaires, d'autres mobiles : tels qu'un élément impulsif pyromaniaque, ou plus souvent encore, la jalousie, la rancune, le désir de se venger d'une injure, d'un renvoi, d'une dénonciation.

Une des formes cliniques les plus fréquentes de la malignité constitutionnelle est celle qui résulte de l'association, à cette perversion instinctive, de la tendance constitutionnelle au mensonge, à la fabulation et à la simulation, si fréquente chez les enfants et les débiles. Cette association détermine les différentes variétés de la *malignité mythopathique*.

La forme la plus simple de la mythomanie maligne est celle que j'ai étudiée sous le nom de *mythomanie malicieuse*. Elle comprend la série des fabulations orales, écrites ou machinées, que leurs auteurs organisent contre autrui. A cette catégorie appartiennent les mystificateurs d'habitude, qui s'ingénient à provoquer chez leur victime toute une série d'émotions et de réactions prolongées et pénibles. Le mystificateur choisit, comme victime, soit une personne de son entourage, généralement confiante et naïve, soit un groupe, une famille, soit même une corporation, soit enfin la société tout entière.

La *mystification* s'inspire, dans ses formes, des faits de l'actualité: envoi à la police de lettres anonymes, de dénonciations mensongères, de fausses pistes, de menaces, etc., dépôt de fausses bombes. Certaines mystifications révèlent chez leur auteur plus d'imagination et d'ingéniosité inventives que de méchanceté foncière. Dans d'autres cas, au contraire, la mystification traduit beaucoup moins la fantaisie de se divertir que la tendance maligne à nuire, le désir de faire à autrui du tort et de la peine.

Les séances de *spiritisme*, les faits d'*occultisme*, de *miracles*, les histoires de *maisons hantées*, sont l'œuvre, parfois savamment machinée, toujours enrichie et compliquée par la crédulité et la suggestion de l'entourage, de mythomanes malicieux, exploités de la foi au merveilleux, tourmentés par le désir de provoquer chez autrui l'étonnement, le trouble, l'intrigue ou l'effroi.

La malignité peut revêtir une forme mythomane beaucoup plus grave : celle de l'*hétéro-accusation calomnieuse*, et s'exercer au moyen de récits mensongers, de lettres le plus souvent anonymes, compromettantes ou accusatrices, de scènes dramatiques, etc. La *lettre anonyme* représente un procédé courant, que ses caractères de lâcheté et de sournoisie désignent naturellement au choix des sujets pervers et malins. La lettre anonyme montre bien, précisément parce qu'elle est anonyme, l'absence de tout élément vaniteux dans les mobiles d'actes qui relèvent de la seule malignité. L'*hétéro-accusation calomnieuse*, souvent inspirée par la haine, la jalousie, la rancune, mais toujours avec une frappante disproportion entre le grief et la vengeance, s'exécute maintes fois par

la dénonciation formelle, écrite ou orale, aux autorités, du prétendu coupable.

L'*hétéro-accusation génitale* représente une des variétés les plus fréquentes de ces fabulations malignes, organisées par les pervers contre l'entourage : elle est toujours presque dirigée par une jeune fille ou une jeune femme, souvent une fillette, contre un tiers innocent. Il s'agit alors d'une histoire de viol, de tentative de viol, avec strangulation ou mutilation de la victime, ou d'attentat à la pudeur avec violences, d'adultère, de grossesse, d'avortement criminel, etc. Dans presque tous les cas, le roman mythopathique est encadré dans une mise en scène dramatique : désordre des meubles, bris d'objets, traces de luttés sur la victime qu'on découvre bâillonnée, évanouie, etc. ; l'affaire, entourée de mystère, provoque une enquête judiciaire et aboutit parfois à la condamnation d'un innocent, que vient réhabiliter, bien des années plus tard, la révision du procès.

Le roman criminel est parfois à double héros, et revêt la forme de l'*autohétéro-accusation génitale*, dans laquelle le sujet accusateur avoue sa faute et dénonce ses complices : fables de grossesse, d'avortement par un médecin ou une sage-femme, etc.

Dans d'autres cas, le roman mythopathique ne comporte plus d'élément génital. Il s'agit seulement de *tentative d'assassinat, de violences graves* : ligotement, bâillonnement, strangulation, etc., exercées dans un dessein de vol ou de vengeance, sur l'héroïne et l'auteur de la fable maligne.

L'association de la malignité à l'appétit de la jouissance sexuelle et à l'érotisme engendre le *sadisme* et le sadifétichisme, signalés plus haut au chapitre des perversions génitales.

L'association de la malignité avec l'amoralité et la vanité entraîne les débiles à des attentats, dont l'incendie du temple de Diane, à Éphèse, par Érostrate, reste un type fameux. Le groupe de ces faits intéressants a été étudié par P. Valette, élève de Lacasagne, sous le nom d'*érostratisme*.

L'association de la malignité avec la cupidité, chez les débiles amoraux, plus ou moins impulsifs, aboutit à la perpétration d'attentats contre la propriété et les personnes, de vols qualifiés et d'assassinats, de crimes avec violences, exécutés avec férocité et souvent pour un très maigre profit. Au cours de ces attentats, les criminels torturent parfois avec raffinement leurs victimes, qu'ils mettent à la question, pour extorquer leurs secrets et découvrir leur argent et leurs valeurs.

*
*
*

Outre la malignité, expression clinique de l'inversion de l'instinct de sympathie, on peut reconnaître une autre forme de perversion de l'instinct de sympathie et de sociabilité, souvent associée d'ailleurs à la malignité, mais moins grave que celle-ci dans ses conséquences, et qui s'observe chez beaucoup de débiles et de déséquilibrés, avec assez d'intensité et de continuité pour déterminer l'ensemble de leurs réactions, dominer leur conduite et caractériser vraiment leur personnalité. Cette perversion instinctive, qu'on peut désigner sous le terme d'*instinct d'opposition*, de tendance à l'opposition, se traduit par les réactions contraires à celles de l'*instinct d'imitation*, que nous savons être à la base de la sociabilité. L'instinct ou l'esprit d'opposition, essentiellement constitutionnel chez certains déséquilibrés, apparaît dès les premières manifestations spontanées de l'enfant, persiste toute la vie et s'exprime par des réactions, réflexes et automatiques d'abord, conscientes et volontaires ensuite, de formule contraire à la formule générale, à la direction motrice qu'adoptent spontanément dans les mêmes circonstances les autres sujets, contraire au mouvement qu'on sollicite et qu'on cherche à imprimer. Au lieu de suivre l'impulsion qu'on leur suggère par la vue ou le sens musculaire, au lieu d'imiter ou d'obéir, les sujets résistent, demeurent dans l'inertie ou exécutent le mouvement inverse : ils opposent la rétraction à l'expansion, la flexion à l'extension des membres ; la négation à l'affirmation, la fermeture à l'ouverture des yeux, de la bouche, etc., et inversement. Ils se détournent ou s'enfuient quand on les approche ou qu'on les appelle, refusent d'exécuter les ordres, de se prêter aux caresses, de se plier aux manœuvres nécessaires, etc. A un âge plus avancé, cet instinct d'opposition revêt des formes moins directes, moins élémentaires, plus complexes, plus déguisées, et s'exprime surtout dans les sentiments, les attitudes, les opinions, l'activité intellectuelle et la vie pratique.

A la désobéissance et à l'indocilité de l'enfant succède, chez l'adulte, l'esprit de discussion, de chicane, de résistance et de contradiction aux conseils et aux ordres ; d'indiscipline, de révolte, de rébellion, etc. L'entêtement est une des formes les plus communes de l'esprit d'opposition. Très différent de la ténacité et de la persévérance, il marque une résistance stérile aux suggestions utiles. L'individu, défiant et toujours sur la défensive, reste dominé dans son attitude et ses réactions par cette loi d'antagonisme et

de contraste, qui s'oppose chez lui au développement de la sympathie, de l'altruisme, et de l'adaptation sociale.

Ces tendances à l'opposition et aux réactions de contraste, qui apparaissent ou s'exagèrent au cours de certaines psychoses, étaient désignées par les anciens aliénistes sous le nom de « folie d'opposition ». Les mêmes manifestations ont été étudiées par Kahlbaum et Krœpelin, au cours des états catatoniques, sous le nom de « *négativisme* » et ont été attribuées, par le professeur de Munich, au barrage de la volonté. Ces troubles de l'activité volontaire s'observent souvent, en dehors des psychoses catatoniques et des états démentiels précoces, chez des débiles et des déséquilibrés, s'associent à d'autres anomalies des sentiments et du caractère, à d'autres perversions instinctives, et font partie de leur constitution.

Tous les éleveurs et les éducateurs d'animaux connaissent l'existence de cet instinct d'opposition, de cette indocilité, qui nuisent au dressage de leurs élèves.

On constate tous les degrés dans cette tendance à l'opposition, depuis la simple rétivité du caractère, jusqu'au plus irréductible et au plus indomptable esprit de rébellion. On peut mesurer les différents degrés de l'instinct d'opposition par l'influence plus ou moins efficace, sur les dispositions et la conduite des sujets, de l'éducation, de la discipline et des mesures de patience ou de rigueur, par l'intimidabilité vis-à-vis de la peine.

L'*inéducatibilité*, l'incapacité de s'adapter à la vie sociale sont les résultats ordinaires des formes graves de cet instinct d'opposition.

Au pôle inverse des tendances de l'activité spontanée et volontaire, figurent la passivité, la suggestibilité, l'incapacité de toute initiative personnelle, la soumission à l'influence d'autrui, le besoin constant de direction et de tutelle étrangères. En pareil cas, la personnalité du sujet, dominée par l'exagération de l'instinct d'imitation, s'efface et disparaît, sans perversion instinctive véritable, puisque, si elle peut parfois être compromise dans ses intérêts par de telles dispositions, elle s'adapte à la vie collective et ne peut entrer en conflit avec la société.

L'instinct d'opposition est fréquent chez les débiles apathiques, paresseux et inertes, qui manifestent une résistance tenace et souvent invincible à toutes les sollicitations extérieures, à toutes les invitations au travail. Mais il peut s'allier aussi à l'excitation ou à l'émotivité constitutionnelles, à l'instabilité ou à des tendances marquées à l'activité. Dans les deux cas, il est proportionnel, dans la gravité de ses conséquences, à la débilité intellectuelle et morale des pervers.

ASSOCIATIONS PATHOLOGIQUES

Aux perversions instinctives s'associent toujours d'autres éléments morbides d'activité psychique, qui jouent un rôle considérable dans le déterminisme de la conduite des pervers. Ces éléments, pour la plupart de nature congénitale, parfois cependant acquis et contingents, sont les degrés et les variétés de la débilité intellectuelle, les anomalies de la constitution psychique et du caractère, les tares, les maladies et les intoxications, qu'on trouve, chez les dégénérés, si souvent associées aux perversions instinctives.

J'ai déjà indiqué, à propos de l'analyse des diverses perversions instinctives, les conséquences qu'entraîne dans la conduite des pervers, particulièrement dans la mise en jeu des tendances nocives, *le degré de développement de l'intelligence*. Plus celle-ci est rudimentaire et pauvre, plus le sujet sera, en général, limité dans le déploiement de sa funeste activité.

L'idiot profond, réduit à la vie végétative, n'est pas capable de nuire. L'idiot incomplet se montre souvent pervers, mais presque toujours incapable de manœuvres ingénieuses et de machinations subtiles. Il peut cependant, lorsqu'il est insuffisamment surveillé, accomplir, rapidement et subrepticement, de graves attentats contre les propriétés et les personnes : incendies, viols, meurtres, etc. La liste est longue des actes destructeurs commis par des idiots irritables, méchants et jaloux, laissés libres et livrés à eux-mêmes, par un entourage imprudent.

L'imbécile, très souvent pervers, instable, agité, incapable d'attention dans le domaine intellectuel et d'inhibition dans le domaine volontaire, est encore plus dangereux, par la soudaineté, la brutalité et la gravité de ses impulsions criminelles (viol, incendie, meurtre, vampirisme).

Le débile est souvent exempt de perversions instinctives : et les exemples abondent de ces sujets, aussi pauvres en intelligence que riches en sensibilité affective et morale, qui démontrent la

réelle indépendance du sentiment et de la raison. Lorsqu'il est atteint de perversions instinctives, le débile répond, dans l'infinie variété de ses réactions, au type du pervers ; car, dans l'immense majorité des cas, les perversions instinctives, s'associent à un degré plus ou moins saisissable de débilité mentale.

Chez les pervers, comme chez les sujets doués de moralité, l'impulsivité et les dispositions à la violence sont en général proportionnelles à la débilité intellectuelle. Lorsque le niveau mental s'élève, les tendances aux réactions brutales se font plus rares, et le pervers intelligent satisfait ses appétits criminels sous une forme plus psychique que motrice, avec plus de ruse et de persévérance que d'emportement et d'éclat. Les manifestations mythopathiques et astucieuses prédominent et la criminalité s'intellectualise.

Les *anomalies de la constitution psychique*, intéressantes à considérer dans leurs rapports avec les perversions instinctives, sont, d'une part, la paranoïa, d'autre part, la cyclothymie ou disposition aux alternatives d'excitation et de dépression de l'humeur, enfin, l'émotivité chronique.

L'association des perversions instinctives aux éléments de la *constitution paranoïaque* (orgueil, méfiance, fausseté du jugement), crée des états psychopathologiques complexes, continus, riches en manifestations singulières dans les habitudes, la toilette, le mode de vie, les occupations, les discours, etc., qui signalent à l'attention publique des sujets profondément anormaux par leurs mœurs, leurs prétentions et leur conduite. Je n'insiste pas sur ces paranoïaques, plus ou moins étrangers ou hostiles à la société dont Trélat et Cullerre ont groupé les portraits, dans leurs belles études sur la Folie lucide et les Frontières de la folie.

La même combinaison aboutit à des états psychopathiques beaucoup plus graves, chez les *persécutés-persécuteurs* de toutes formules : processifs, hypocondriaques, familiaux, jaloux, politiques, et qui, à travers les variétés de leur orientation délirante, se signalent tous par leur égoïsme, leur vanité, leur inaffectivité, leur tendance à la haine, à l'envie, à la rancune, à l'esprit de révolte et de vengeance ; produits hybrides de la perversité des instincts et de la constitution paranoïaque.

L'association aux perversions instinctives des *états d'excitation ou de dépression* engendre des formes cliniques et évolutives de la perversité morale fort intéressantes à considérer.

L'excitation constitutionnelle multiplie et aggrave les manifes-

tations antisociales des pervers et crée la *forme dite agitée ou irritable* de la folie morale. La dépression constitutionnelle, par une combinaison moins nuisible, engendre la *forme dite torpide ou apathique* de la même affection. La paresse, habituelle ou par accès, de certains dégénérés pervers, n'est souvent qu'une forme de la dépression psychique et motrice.

L'alternance cyclothymique, régulière ou irrégulière, des états d'excitation et de dépression se traduit par une évolution alterne des manifestations morbides, par des *rémissions* temporaires dans l'activité désordonnée et malfaisante des sujets, par des *paroxysmes* d'agitation et de scandale, auxquels succèdent des périodes de calme et de tranquillité relative. (Déséquilibre maniaque intermittent et rémittent, de Mairêt et Euzières.)

La *manie raisonnante*, dont on connaît la marche souvent rémittente, n'est qu'une combinaison, en proportions variables, d'éléments pathologiques empruntés à la paranoïa, à la folie morale et à l'exaltation psychique constitutionnelle. L'analyse du déséquilibre mental et l'observation de la conduite des « maniaques raisonnants » démontrent cette proposition, qui éclaire d'ailleurs d'un jour satisfaisant les parentés, reconnues par tous les auteurs, entre cet état morbide, dans lequel Campagne avait voulu isoler une véritable entité nosologique, et la folie morale, le délire des persécutés-persecuteurs, et enfin les états continus ou périodiques d'excitation maniaque.

L'association de l'excitation constitutionnelle, de l'émotivité et des perversions instinctives, peut aboutir à une forme chronique *d'instabilité morale*, liée à l'instabilité intellectuelle ou psychomotrice, dont Mairêt et Euzières ont bien décrit les variétés et analysé les éléments constitutifs.

Les accès de manie chez les pervers sensibilisent par périodes les tendances vaniteuses, malignes et anti-sociales, sous la forme de *manie dite coléreuse*, furieuse ; l'excitation intermittente met en valeur les dispositions foncières de la personnalité, qui demeurent latentes, parce qu'elles sont refoulées dans leur expression, au cours des périodes de calme, chez le même sujet. Les légers accès d'hypomanie se traduisent ainsi, chez certains pervers, par des troubles intermittents du caractère, où dominent la vanité, la malignité perfide et destructive, et les dispositions coléreuses. Ces états ne sont que les formes atténuées, presque frustes, de la même combinaison fondamentale des éléments de la manie et de la perversité instinctive.

L'association aux perversions instinctives de la *constitution*

émotive se révèle par le caractère obsédant et impulsif de certaines perversions des appétits alimentaires ou sexuels : dipsomanie, sitionomanie, toxicomanie ; sadisme, fétichisme, masochisme, exhibitionisme ; par la sollicitation impérieuse à l'accomplissement de certains actes immoraux ou criminels, sans lutte anxieuse véritable, puisque le sens moral est absent ou insuffisant, et que l'impulsion s'accorde avec les tendances réelles du pervers. De nombreux vols ou incendies sont ainsi commis par des sujets plus cupides que kleptomanes, plus malins que pyromanes, mais chez lesquels on peut reconnaître cependant, dans le déterminisme de l'acte immoral, une ébauche d'obsession-impulsion, d'origine émotive, associée, sur le terrain de la dégénérescence, à la perversité morale.

L'émotivité constitutionnelle, surtout lorsqu'elle s'associe à l'excitation psychique, habituelle ou intermittente, peut se traduire sous la forme de *l'irritabilité* et des dispositions à la *colère*. Celle-ci, qui survient par accès plus ou moins fréquents ou violents, entraîne les pervers à des actes dangereux, essentiellement antisociaux, dont les résultats, une fois l'accès terminé, ne provoquent ni regrets, ni remords sincères, en raison de l'absence des sentiments affectifs et moraux. La colère, émotion physiologique dans ses manifestations rares, brèves, motivées et proportionnelles à leur cause, devient pathologique dans les conditions inverses. Elle éclate fréquemment, chez les débiles pervers, sous l'influence des motifs les plus futiles, principalement à l'occasion des défenses opposées à leurs tendances ou des blessures faites à leur amour-propre. Des raptus destructeurs sont déchainés, dans l'accès de colère, sous forme d'impulsions réflexes ou automatiques, parfois inconscientes et secondairement amnésiques, à caractère violent, désordonné, prolongé, à forme clastique, meurtrière, torturante. Ces ouragans psychomoteurs ont de grandes analogies avec les réactions de l'épilepsie, dont les accès convulsifs ne sont, d'ailleurs, pas rares chez les mêmes malades.

Le *caractère* est la forme habituelle des réactions de l'individu, déterminée par son type physiologique, les conditions organiques de son tempérament et par ses tendances constitutionnelles. Il représente la synthèse de la vie affective et motrice et l'expression spontanée de la personnalité.

La formule, prompte ou tardive, rapide ou lente, éphémère ou durable, de la réaction sensitivo-motrice ; le ton habituel, agréable et expansif, ou pénible et répulsif, de l'humeur, expression psychologique de la cénesthésie ; enfin les autres conditions physiolo-

giques ou pathologiques de l'équilibre humoral et fonctionnel de l'organisme : tous ces éléments, qui composent le caractère, peuvent présenter des variations et des anomalies, qui exercent une grande influence sur l'activité des déséquilibrés atteints de perversions instinctives.

On peut rappeler ici avec profit l'analyse et la distinction, proposées par Auguste Comte, des éléments constitutifs du caractère. Celui-ci comprend l'aptitude à agir, l'aptitude à maintenir, l'aptitude à résister.

On comprend quelles perturbations peuvent apporter à ces aptitudes, chez les déséquilibrés, d'abord les perversions dans les penchants et les mobiles ordinaires de l'action, ensuite les anomalies constitutionnelles de la paranoïa, de la cyclothymie ou de l'émotivité.

En dehors de ces facteurs pathologiques, dont l'influence est si grave sur l'humeur et l'activité, le caractère peut présenter en lui-même des anomalies constitutionnelles de formules diverses et même opposées, qui orienteront la conduite des pervers en des sens très différents.

Les différentes variétés de caractère sont conditionnées, en dehors de la vie affective qui est la source de toute activité, par le degré et les qualités de l'inhibition. C'est ce pouvoir d'arrêt, de ralentissement et de canalisation de l'énergie sensitivo-psycho-motrice en perpétuelle circulation dans l'écorce cérébrale, qui constitue la forme la plus haute de la volonté et de toute activité mentale. L'insuffisance de l'inhibition a pour conséquence l'excessive labilité des processus psychiques, la prédominance de l'automatisme, le déchainement des opérations réflexes : d'où l'absence ou l'insuffisance de l'aptitude à maintenir et à résister, d'où le dérèglement de l'aptitude à agir. De ce vice fondamental de l'inhibition relève le caractère des dégénérés excitables, impulsifs, indociles, turbulents, prompts aux réactions soudaines, explosives, violentes.

D'autres sujets, de formule psycho-motrice opposée, se montrent, au contraire, inertes, torpides, passifs, lents dans leurs réactions, incapables d'initiative et d'effort. Ceux-ci pèchent non pas par excès d'inhibition, mais par apathie, par insuffisance de sensibilité physique et affective.

L'esprit d'opposition, d'indocilité peut exister, ainsi que je l'ai dit, aussi bien chez les pervers excitables que chez les pervers apathiques : chez les premiers, il revêt la forme active, agressive, coléreuse ; chez les seconds, la forme passive, négative et indifférente.

Les dominantes du caractère sont, dans le premier groupe des déséquilibrés : l'impulsivité, l'instabilité, la colère.

L'impulsivité trahit la prédominance du régime réflexe dans les opérations psychiques. L'instabilité, secondaire à l'insuffisance de l'inhibition dans le domaine psycho-moteur, se révèle par l'inattention continue, la mobilité d'idées et de sentiments, enfin par le besoin essentiel de changement de lieu, la tendance perpétuelle aux fugues, à l'errance et au vagabondage. La colère, manifestation agressive du sentiment d'aversion, est liée surtout à l'émotivité.

Les dominantes du second groupe de caractères sont l'indifférence, l'aboulie et la paresse, secondaires à l'anesthésie affective et morale, à l'atonie générale des réactions motrices et à la nature pénible du sentiment de l'effort.

On conçoit, sans qu'il soit besoin d'insister, la diversité d'expression de la perversité instinctive chez des sujets de caractères si opposés, et l'on connaît, par l'observation clinique, la variété des combinaisons possibles entre tous ces éléments du déséquilibre du sentiment et de l'action.

Ces différents types morbides du caractère, lorsqu'ils sont très accusés, aboutissent, par un mécanisme variable, à un ensemble de conséquences pratiques qui se résume en un mot : l'*inadaptabilité sociale*. Que ce soit par inertie, paresse et incapacité d'effort, ou par instabilité, indocilité et incapacité de la maîtrise de soi, le pervers ne peut s'adapter aux nécessités de l'éducation, de la discipline de la vie commune, du travail personnel ou collectif, et il représente, selon la nature et le degré des perversions instinctives associées aux anomalies de son caractère, un être *extra-social, para-social* ou plus souvent encore *antisocial*.

Parmi les tares constitutionnelles, les plus fréquemment associées aux perversions instinctives apparaît au premier plan la *mythomanie*.

J'ai assez insisté sur la variété et l'intérêt des manifestations de cette tendance pour n'y pas revenir. Je l'ai montrée, en effet, mise en jeu tour à tour par la vanité, la malignité, la cupidité, la lubricité. Associée à l'ensemble de ces tendances, elle se montre parfois sous la forme amoureuse et cupide, dans laquelle le pervers mythomane, faisant de la tromperie et du mensonge la règle de sa conduite sexuelle, satisfait ses tendances coquettes et ses appétits cupides à travers un tissu d'inventions et de fables romanesques. A cette catégorie appartiennent les polygames, qui contractent successivement, en changeant d'état civil et de résidence, plu-

sieurs mariages légaux : les séducteurs professionnels, les escrocs au mariage, etc. Tous ces pervers se parent de faux titres, se vantent de prouesses et de fortunes imaginaires et visent, à travers leur comédie d'amour, la réalité des espèces sonnantes, sous forme d'emprunts ou d'avances. Ils arrivent souvent, par l'habileté de leur manège, à voler la famille de leur victime, à déshonorer celle-ci et à se dérober enfin par la fuite à toute enquête.

Une autre tendance morbide constitutionnelle souvent associée aux perversions instinctives est l'*instabilité*. Le besoin incessant de changer de lieu et d'errer, l'excitation locomotrice et l'humeur vagabonde, sont, chez les débiles, un des éléments fréquents et importants de leur inadaptabilité sociale. Doublée de perversité morale ou sexuelle, l'instabilité aboutit souvent au vagabondage criminel, avec sa vie misérable et accidentée, sa délinquance à répétition, et toute la série de ses attentats aux mœurs, à la propriété et à la vie des personnes.

Associée à la mythomanie imaginative et fabulante, l'instabilité constitutionnelle crée ces types intéressants de *mythomanie errante*, que j'ai autrefois signalés, et qui, véritables fables en marche, mènent toute leur existence une odysée mystérieuse et passent, à travers la société, sans livrer, souvent sans connaître eux-mêmes, le secret de leur vie. Leurs récits, tantôt abondants et prolixes, tantôt rares et pleins de réticence, sont un mélange inextricable de vérités et d'erreurs, de sincérité et de mensonge, où l'enquête n'aboutit souvent qu'à relever des lacunes et des contradictions, sans réussir à reconstituer l'identité du personnage.

La *paresse* est une tendance constitutionnelle, très fréquemment associée aux perversions instinctives. Je l'ai souvent signalée chez les débiles et les déséquilibrés, comme une expression : soit de la dépression psychique chronique ou intermittente, soit de l'excitation psychique, avec impossibilité d'attention et de continuité des opérations mentales, soit de l'apathie et de l'inertie avec aboulies de certains tempéraments ; la paresse est aussi liée à l'indocilité et à l'instabilité qui interrompent la continuité et compromettent les résultats du travail. Enfin, dans d'autres cas, la paresse est vraiment essentielle et, sans être liée à l'apathie ou à l'absence de volonté, apparaît comme une incapacité chronique de tout effort, de toute activité et de toute persévérance : il est impossible au sujet de maintenir son attention et de soutenir son application. La fréquence de la paresse chez les pervers a pu faire dire qu'elle était la mère de tous les vices et la faire ranger par l'Église catholique parmi les péchés capitaux. En réalité, il est des paresseux non

vicieux, dépourvus de véritables perversions instinctives, et il est des pervers actifs et laborieux. La paresse n'est donc pas la cause des vices ; mais elle s'y associe, comme l'expression d'une insuffisance de la volonté et de l'activité, qu'il est naturel de rencontrer chez les débiles vicieux et pervers.

Parmi les maladies neuropsychiques souvent associées aux perversions instinctives, il faut signaler d'abord l'*épilepsie*, qui en aggrave singulièrement les manifestations et les conséquences, par les altérations du caractère, l'impulsivité et les nombreux troubles de l'humeur, de l'activité et de la conscience, qui sont les satellites habituels du mal comitial.

Les pervers présentent souvent, au cours de leur existence, des accidents nerveux de forme variée : paralysies, contractures, troubles de la sensibilité, crises psychiques et convulsives, défaillances, etc., qui relèvent de l'*hystérie*. Ces crises redoublent dans les périodes difficiles et aux heures ingrates de leur odysée : dans le cabinet du juge d'instruction, en prison, devant le tribunal, etc. Dans ces accidents, l'ancienne médecine voyait les symptômes révélateurs d'une grande névrose, au dossier de laquelle elle inscrivait l'ensemble des autres tares présentées par le sujet : perversions de l'affectivité et du sens moral, troubles du caractère, tendance au mensonge, vanité, coquetterie, malice, etc. Ainsi s'est créée la doctrine, on peut dire la légende, de l'état mental vicieux des hystériques. Les faits sur lesquels se fondait cette opinion étaient exacts et bien observés ; seule était erronée l'interprétation des rapports réciproques des éléments du tableau clinique.

Au lieu de subordonner à l'hystérie, révélée par ses symptômes spécifiques, l'ensemble des tares psychiques du pervers, il convient d'établir une relation sinon contraire, au moins différente, entre les faits observés par tous les auteurs, et de subordonner les accidents hystériques à la mythomanie, tendance morbide constitutionnelle constante chez les hystériques, très fréquente chez les pervers, et qui explique naturellement l'association, chez les mythomanes, de l'hystérie et des perversions instinctives.

L'hystérie, en effet, est constituée par l'organisation, plus ou moins inconsciente et involontaire, de syndromes morbides, réalisés par le malade, grâce à une psychoplasticité particulière, qui assure entre le corps et l'esprit des relations exceptionnelles de synergie et de complicité. L'œuvre de mythoplastie est le produit de la collaboration de l'imagination et de l'activité automatique du système nerveux : cette œuvre est réalisée, souvent sous l'influence de l'émotion, par la suggestion, et se traduit par des troubles fon-

tionnels que peut guérir la persuasion (Babinski). On comprend facilement, par cette définition, l'étroite parenté, qui unit, sur le terrain commun de la mythomanie, l'hystérie et la simulation ; et l'on saisit toutes les formes de passage, toutes les situations intermédiaires, qui établissent, entre les accidents hystériques et les accidents simulés, une insensible transition. Chaque étape de ce passage ne peut être définie que par le degré de conscience et de volonté qui entre dans la genèse du syndrome observé, c'est-à-dire par une constatation d'ordre subjectif, de nature arbitraire, laissée à l'appréciation morale de l'observateur.

Je n'insiste pas davantage sur une conception, que j'ai exposée ailleurs, et qui autorise à ne considérer, dans les accidents hystériques observés chez les pervers, que les manifestations particulières, de nature mythoplastique, de cette tendance à la simulation et à la fabulation, que nous savons si souvent associée, chez les dégénérés, aux perversions instinctives.

Aux accidents hystériques s'ajoutent et se mélangent fréquemment des troubles de nature émotive, et cette combinaison s'exprime en crises psycho-névropathiques complexes, dans lesquelles jouent un rôle variable l'émotion, la suggestion, l'exagération et la simulation.

L'alcoolisme aggrave toutes les manifestations de la perversité affective, sexuelle et morale, soit à titre d'appoint, soit à titre de facteur principal, au cours des différentes formes de l'intoxication : ivresse, alcoolisme subaigu, alcoolisme chronique. Après avoir plus ou moins obnubilé la conscience, troublé le jugement, abaissé la moralité, et affaibli la volonté, l'alcool excite les mauvais appétits, sensibilise les perversions jusqu'alors parfois latentes et réfrénées, et multiplie l'impulsivité vers l'acte. La déchéance morale de l'alcoolisme chronique met en valeur les tendances morbides constitutionnelles de l'individu et l'action du poison révèle le fond même de la personnalité.

D'autres empoisonnements, particulièrement l'usage de l'*opium* et de la *morphine*, jouent un rôle funeste, que j'ai signalé plus haut, dans la carrière des toxicomanes atteints de perversions instinctives.

Les pervers, d'ailleurs, connaissent l'action élective de renforcement sur leur énergie malfaisante de tel ou tel poison, particulièrement de l'absinthe et des boissons alcooliques, et recourent intentionnellement au toxique, pour supprimer leurs hésitations et assurer l'exécution de leurs mauvais desseins.

Il est inutile d'exposer ici les conséquences, particulièrement

redoutables chez les sujets violents, au point de vue de la délinquance et de la criminalité sanglante, de l'association de l'alcoolisme et des perversions instinctives.

Cette revue sommaire des associations pathologiques de la perversité affective et morale démontre la multiplicité des éléments morbides en cause et la difficulté, dans chaque cas particulier, de l'analyse étiologique et clinique de la conduite et des réactions des pervers.

L'ODYSSÉE DU PERVERS

L'étude analytique des perversions instinctives, telle que je l'ai tentée dans les pages précédentes, se heurte à la difficulté d'isoler les perversions les unes des autres, et de dégager, pour la description particulière, chacune d'elles du complexus psycho-pathologique dont elle fait partie. L'observation clinique démontre, en effet, qu'aucune perversion instinctive n'existe à l'état isolé, et que, si on peut essayer, dans une analyse théorique, de les distinguer et de les dénombrer, l'activité psychique réunit, dans la synergie de ses tendances et la complexité de son jeu, les éléments qu'on avait artificiellement séparés pour la facilité de l'étude. Non seulement on constate l'association entre elles des perversions, des appétits et des instincts, mais on observe, en outre, dans chaque cas particulier, des anomalies de la constitution, du caractère et de l'intelligence, ainsi que des tares pathologiques variées. Du conflit de ces tendances et de ces éléments associés, résulte, pour chaque pervers, une orientation dominante, dans le sens soit de la vanité, soit de la malignité, soit de la cupidité, etc., mais avec les influences, toujours reconnaissables dans l'attitude et les réactions des sujets, des autres poussées instinctives, conjuguées dans le déterminisme de la conduite.

Aussi tous les auteurs adoptent-ils, pour l'étude des perversions instinctives, une méthode synthétique de description, et exposent-ils, dans un tableau unique et général, l'ensemble des traits caractéristiques du pervers.

Une telle méthode, en face de la complexité des faits cliniques, a quelques inconvénients : car elle expose les auteurs à rapprocher, dans l'énumération des attributs de la perversité instinctive, les traits les plus divers, empruntés aux anomalies, tantôt des instincts, tantôt de la constitution psychique, tantôt de l'humeur, tantôt du caractère ; elle aboutit parfois à la mise sur le même plan descriptif d'éléments de nature différente et d'importance inégale.

Pour apprécier, dans leurs rôles respectifs et leurs relations réciproques, les tendances dominantes qui orientent la conduite de chaque pervers, il faut suivre le sujet, pendant bien des années, au cours de son existence. Le diagnostic de ces variétés morales de la dégénérescence mentale se dégage bien plus de l'annamnèse que de l'interrogatoire, et ne s'établit que sur les données d'une véritable biographie.

On trouve, dans la littérature psychiatrique, de longues observations de débiles et de déséquilibrés pervers, suivis depuis leur enfance, à travers les phases de leur vie irrégulière et accidentée. Ces précieux documents, véritables archives de l'étude des perversions instinctives, permettent au clinicien de se faire une idée concrète et complète de ce type nosologique du pervers, étudié dans la variété de ses formes cliniques et la permanence de ses réactions antisociales.

La biographie comparée des pervers montre, à travers toutes les variétés cliniques de la folie morale, la constance et la valeur décisive d'un fait, qui domine toute l'histoire des perversions instinctives : ce grand fait, c'est l'*inadaptabilité sociale* du pervers. Cette incapacité d'adaptation à toutes les formes de la vie collective se trahit à chacune des périodes de l'existence individuelle par des réactions caractéristiques de la part du sujet.

La vie n'est qu'une succession de milieux à traverser, de régimes à subir, de travaux à entreprendre, de responsabilités à accepter et de devoirs à accomplir. Chacune de ces étapes et de ces obligations constitue pour le pervers une épreuve, qui démontre son inadaptabilité permanente aux diverses conditions de la vie familiale, scolaire, professionnelle, militaire et sociale. Cette incapacité d'adaptation s'appelle, suivant les moments et les milieux successifs de l'existence, l'incorrigibilité, l'inéducabilité, l'indiscipline, l'esprit de révolte, d'anarchie, etc., et nous avons vu que, dans les formes apathiques et torpides de la perversité instinctive, l'indifférence, la paresse et l'inertie, également permanentes et irréductibles, aboutissaient au même résultat : l'impossibilité pour le pervers de vivre la vie commune.

L'évolution biologique du pervers comporte ainsi, dans les cas types, une série de réactions successives, qui permettent de la diviser en périodes d'épreuve, et de considérer, dans la pratique, autant d'aspects ou de faces de la personnalité du sujet qu'on étudie. Ces faces successives et différentes qu'offre, au cours de son odyssée, la psychologie du pervers sont par ordre chronologique approximatif, la face *familiale*, infantile et adulte, la face

scolaire, la face *militaire*, la face *professionnelle*, enfin les faces *judiciaire*, *administrative* et *pénitentiaire*.

Successivement considérée sous toutes ces faces, la personnalité du pervers se révèle inapte à la vie de famille, dès la première enfance, et, plus tard, à la vie conjugale, par son irritabilité ou son indifférence, par son inaffectivité ou sa malignité, la dépravation de ses appétits, de ses goûts et de ses habitudes, son instabilité, etc. ; inapte à la vie de l'école, où il réalise un type particulier, parmi les *enfants anormaux*, par son agitation et son indocilité ou sa paresse et son apathie, son incapacité d'attention et d'effort, etc. ; inapte à la vie du régiment, par son indiscipline, sa négligence, ses désertions, ses révoltes, etc. ; inapte à la vie de travail, de ponctualité et d'application, que nécessite l'exercice d'une profession, par son instabilité, sa vanité, ses sentiments de jalousie et de méfiance, etc. ; inapte enfin à la vie normale et régulière, à cause de ses tendances à la délinquance et à la criminalité d'une part, et, d'autre part, à cause de ses habitudes de débauche et de boisson et de ses prédispositions psychopathiques. Celles-ci créent au sujet, par suite de ses condamnations militaires et civiles, de ses séjours dans les prisons, les asiles et les dépôts de mendicité, un riche dossier judiciaire, pénitentiaire et administratif.

Dans tous les milieux où il séjourne, le pervers est un *fléau* : fléau de famille, d'école, d'atelier, de régiment, d'asile, etc. ; car il devient partout un agent de corruption, d'indiscipline, de révolte et d'active contagion du vice.

L'odyssée du pervers présente certaines particularités, relatives à l'âge, au sexe et à la situation sociale des sujets. Les *enfants pervers* sont les agents actifs et précoces de la *criminalité juvénile*, et beaucoup d'entre eux, avant d'être moralement abandonnés, étaient déjà par eux-mêmes moralement perdus et condamnés. Les *femmes perverses* alimentent, en grande partie, les cadres de la *prostitution*, à laquelle elles sont prédestinées par leur paresse, leur amoralité, leur sensualité, leur impudicité, leurs tendances à la boisson, au vagabondage, à la vie irrégulière et à la fréquentation de sujets pervers, vicieux et cyniques comme elles. Les prostituées par tempérament différent, à ce point de vue, des prostituées d'occasion, que les circonstances ont réduites à ce genre de vie, et représentent une variété très spéciale de perversité féminine, que Lombroso avait assimilée à la criminalité native, chez l'homme.

La vie entière du pervers apparaît ainsi comme une suite ininterrompue de bizarreries, d'extravagances, d'irrégularités, de fugues, d'engagements volontaires ; de délits et de crimes, de con-

damnations et de non-lieu, d'expertises, d'internements, d'incarcérations, d'évasions, de désertions, de simulations, de parasitisme des hôpitaux, des asiles et des dépôts, de faits de vagabondage, d'alcoolisme, etc. La caractéristique de telles existences est *l'irréductibilité des tendances perverses*, qui se traduit par le *récidivisme incessant de la faute*, *l'impossibilité de l'amendement du coupable* : en résumé, *l'incorrigibilité* du pervers.

On observe, dans l'échelle de la perversité morale, tous les degrés d'intensité et toutes les variétés de formes : idiotie, imbécillité et débilité affectives et morales, associées ou non à toutes les autres modalités de la dégénérescence mentale. Aussi est-il impossible de tenter ici, au nom de la clinique, une classification des pervers. On peut essayer une distinction et une analyse des perversions ; on peut reconnaître, chez certains sujets, la prédominance de l'une ou de l'autre de ces perversions ; mais à ces tendances, même prédominantes, s'associent dans chaque cas particulier, en si grand nombre et en proportions si variables, d'autres éléments, normaux et pathologiques, que chaque pervers apparaît comme un composé individuel, dont la formule échappe par beaucoup de ses côtés à l'étroitesse d'une dénomination exclusive et se dérobe, absolument comme celle de la personnalité normale, à la rigueur d'une définition et au cadre schématique d'une classification.

ÉTILOGIE

Les philosophes des anciennes écoles, les moralistes, les théologiens, ont maintes fois posé le problème de l'origine des tendances au bien et au mal, et de l'état moral primitif de l'âme humaine, chez l'enfant vierge de toute éducation, ou chez les premiers hommes, antérieurs à toute civilisation.

Chacun a résolu le problème dans le sens de son caractère et de ses croyances : mais tous l'ont considéré au nom de certains principes, religieux ou métaphysiques, et l'ont étudié avec des méthodes où le raisonnement, l'introspection et les préjugés intellectualistes faussaient les résultats incomplets d'une observation d'ailleurs insuffisante dans ses éléments et ses procédés.

Les deux thèses contraires de l'antériorité naturelle du bien sur le mal ou du mal sur le bien ont été soutenues, avec les arguments les plus subtils, par les esprits les plus éminents : toutes ces théories appartiennent actuellement à l'histoire de la philosophie.

La psychologie moderne n'a pas à prendre parti pour le pessimisme ou l'optimisme, pour les idées de Hobbes ou celles de J.-J. Rousseau. Elle se borne à étudier, le plus objectivement possible, le développement, de l'activité psychique de l'animal et particulièrement de l'homme ; à constater les manifestations de certaines tendances, dont les unes existent dès la naissance, dont les autres apparaissent ensuite plus ou moins rapidement, et qui orientent l'automatisme de l'être tout d'abord vers sa propre conservation, ensuite vers la reproduction de son espèce, enfin vers la vie grégaire et l'association mutuelle des individus.

La psychologie retrouve, chez l'homme adulte, ces tendances primitives, qui continuent à diriger, à travers la complexité croissante des opérations mentales, l'énergie et les efforts de l'individu vers les fins essentielles de son activité : vivre, se perpétuer et s'associer : ces fins n'étant elles-mêmes que les formes différentes d'une seule tendance, la tendance à durer, soit dans l'individu, soit dans l'espèce, en assurant cette durée, au milieu des dangers qui la menacent, par les avantages et les bénéfices de la vie collective.

À ces trois fins de l'individu, correspondent les trois instincts fondamentaux de la conservation, de la reproduction et de l'association. Chacun de ces instincts se manifeste, proportionnellement au développement du cerveau, par des tendances de plus en plus complexes, de plus en plus indirectement dérivées de l'instinct primitif. Ce sont ces tendances qui, dans leur richesse et leur variété, composent précisément tous les mobiles de l'activité humaine.

Dans le perpétuel conflit de toutes ces tendances, la psychologie reconnaît chez les divers individus la prédominance de certains appétits, de certains penchants sur les autres ; et elle vérifie cette loi générale de l'ontogenèse, en vertu de laquelle ce sont les dernières acquisitions organiques et fonctionnelles de l'être qui sont le plus fragiles chez lui et le plus imparfaitement développées dans sa descendance : car elle observe que, de tous les instincts, le moins précoce, le moins stable et le moins puissant, est l'instinct d'association. Sur ce dernier venu de la trinité instinctive, les deux autres, plus anciens et plus fonciers, l'emportent dans le conflit des tendances. En effet, dans la majorité des cas, c'est l'intérêt personnel et l'attraction sexuelle qui dirigent l'activité de l'homme normal. Seulement, dans l'état actuel de la société et de la civilisation, il suffit d'un minimum d'instincts altruistes, chez un individu d'intelligence moyenne, pour permettre au sujet d'adapter ses tendances égoïstes aux devoirs de la vie sociale. L'accomplissement de ces devoirs, qu'indique la raison, que suggère la pratique et qu'ordonne la loi, s'impose à l'intérêt personnel bien compris de chacun des membres de la société.

L'instinct d'association, à base de sympathie et d'imitation, à fondement égo-altruiste, ne pourra donc acquérir d'intensité et d'excellence que chez les sujets à développement psychique complet et supérieur : c'est pourquoi sont si rares, même chez l'élite, les tendances altruistes et les qualités morales qui représentent, avec les plus hautes manifestations de l'activité intellectuelle et volontaire, le couronnement de l'édifice psychique. D'un autre côté, l'observation montre que, par une loi complémentaire, les arrêts et les insuffisances du développement psychique portent principalement sur cet instinct de sociabilité et compromettent surtout les tendances altruistes.

L'aliéniste constate qu'à travers toutes les formes de la débilité et de l'aliénation mentales, le trait commun à tous les malades qui peuplent les asiles, c'est l'absence ou la disparition des tendances altruistes et des qualités éthiques et morales qui caractérisent l'ins-

tinct de la société, c'est la prédominance des soucis égoïstes et du culte exclusif de la personnalité.

D'un autre côté, le criminologiste observe, dans les milieux pénitentiaires, qu'un grand nombre de délinquants présentent, outre les lacunes morales et les perversions instinctives qui les caractérisent, des troubles nerveux, sensoriels et intellectuels, des malformations somatiques, qu'on retrouve également dans leur hérédité ascendante et collatérale, et qui démontrent, sur le terrain commun de la dégénérescence, les étroites affinités de la débilité intellectuelle et de la débilité morale, des prédispositions psychopathiques et des tendances criminelles.

Toutes ces observations psychologiques, cliniques et médico-légales, imposent la notion de la nature pathologique et le plus souvent congénitale des perversions instinctives, de leur origine commune et de leur association habituelle avec la débilité et le déséquilibre de l'activité intellectuelle et volontaire.

L'arrêt ou l'insuffisance de développement explique ainsi l'absence ou la pauvreté des tendances affectives et morales. Le sujet manque alors de sensibilité, d'instinct, de sympathie, d'inclinations altruistes. Ces qualités, dont le germe se trouve chez la moyenne des sujets normaux, et dont le développement et la culture rendent l'individu sociable et utile, font défaut par agénésie de ces instincts, chez le débile moral et affectif.

De telles lacunes compromettent gravement l'équilibre moral et la conduite sociale de ces débiles parce qu'elles laissent le champ libre au développement des instincts égoïstes et qu'elles privent le sujet, dans le conflit des tendances qui le poussent à l'action, d'éléments antagonistes et correcteurs. On ne peut cependant parler encore de perversions instinctives, au sens complet du terme. La perversion n'est réalisée, dans toute l'acception du mot, que par l'apparition et le développement, à la place de l'instinct normal, de tendances contraires et de sens nettement opposé : elle est réalisée par l'inversion des penchants normaux. L'agénésie des inclinations tendres et des sentiments de sympathie aboutit à l'indifférence affective. Mais la perversion des mêmes penchants attractifs est réalisée par la malignité, qui se traduit par la tendance à nuire et à détruire, par l'appétit du mal pour le mal, par la recherche essentielle de la souffrance d'autrui. Dans le cas d'agénésie affective et morale simple, l'être peut rester neutre, sans orientation hostile élective vis-à-vis de ses semblables : dans sa passivité indifférente, il sera toujours dirigé par son intérêt personnel, plus ou moins mal entendu : il sera prêt à tous les entraînements

et capable de toutes les complicités. Dans le cas d'inversion affective et morale, le véritable pervers est poussé par des tendances mauvaises à des réactions, non seulement égoïstes, mais franchement agressives et dangereuses contre autrui : dans son activité maligne, il sera toujours entraîné, souvent même contre son intérêt personnel évident, à des attentats contre l'honneur, les biens et la vie d'autrui.

Si l'agénésie des instincts affectifs et moraux s'explique par une certaine variété de débilité mentale, l'inversion de ces instincts relève, dans le même domaine moral, de la déséquilibration psychique. A la débilité, notion quantitative, s'oppose ici, comme dans tous les autres domaines de l'activité nerveuse, le déséquilibre, notion qualitative, qui s'applique, non plus seulement à l'insuffisance génétique simple, mais à la déviation, au désordre et à l'inversion des réactions fonctionnelles. Si la débilité psychique peut être la conséquence d'arrêts de développement, d'aplasies de l'écorce, le déséquilibre des facultés doit plutôt relever d'anomalies congénitales ou précocement acquises de structure, qui troublent, dans leurs proportions et leurs relations respectives, les éléments cellulaires et les systèmes fonctionnels de la substance grise.

L'origine et les causes des perversions instinctives sont donc celles de toutes les autres formes de la débilité et de la déséquilibration psychiques. Toutes les lacunes, les déviations et les inversions des tendances affectives, sexuelles et morales, que synthétise le vocable de perversions instinctives, correspondent, en effet, soit à des arrêts, ou à des insuffisances de développement, soit à des anomalies de structure, soit enfin à des lésions acquises de l'écorce cérébrale.

Il est impossible de préciser la nature et le siège de ces anomalies et de ces lésions causales : celles-ci peuvent être d'ailleurs si légères qu'elles échappent complètement à l'investigation la plus minutieuse. Il est possible qu'elles consistent en des malformations encore insaisissables de l'architecture corticale, qui suffisent à compromettre l'équilibre essentiellement complexe et précaire des plus hautes fonctions cérébrales. L'activité morale, en effet, expression la plus élevée de la sensibilité affective et de l'instinct de sympathie, plus nécessaire à l'harmonie et aux progrès de la vie sociale que l'activité intellectuelle, représente le couronnement, c'est-à-dire la partie la plus fragile et la plus vulnérable de l'édifice psychique.

Aussi comprend-on facilement que, dans le domaine des fonctions psychiques supérieures, à un minimum de lésions puisse correspondre un maximum de troubles, et que les plus légères mal-

formations corticales puissent entraîner dans l'activité mentale les lacunes et les déviations constitutionnelles les plus graves.

Il est inutile de répéter ici, à propos des formes affectives et morales de la débilité et du déséquilibre psychiques, les notions classiques, relatives soit aux éléments étiologiques bien connus de la dégénérescence mentale, soit à l'histoire de la famille névropathique, soit aux rapports généraux des malformations somatiques et des tares psychiques qui stigmatisent le dégénéré.

Une mention particulière doit être accordée à l'étiologie des *perversions instinctives acquises*. Un certain nombre d'observations probantes démontrent que chez un sujet, auparavant normal et correct dans ses instincts, ses sentiments et sa conduite, peuvent apparaître, sans autres troubles psychiques bien marqués, des perversions affectives et morales plus ou moins graves, à la suite de traumatismes crâniens, même sans fracture, ou d'affections cérébrales variées, aiguës ou subaiguës, qui guérissent, en laissant comme séquelles presque uniques ou au moins dominantes, sans diminution sensible de l'intelligence, des modifications profondes et durables du caractère, des tendances et des sentiments. Comme les mêmes atteintes, traumatiques ou infectieuses, du cerveau peuvent, chez d'autres sujets, comporter des conséquences bien différentes, ou n'être suivies d'aucune modification mentale, il faut encore ici invoquer une prédisposition personnelle, une vulnérabilité psychique particulière.

Ces faits de perversions instinctives acquises, d'origine traumatique, inflammatoire ou toxique, sont dans l'ordre de la sensibilité affective et morale, l'équivalent des déchéances et des perversions fonctionnelles, que peuvent déterminer, dans l'ordre de l'activité intellectuelle et volontaire, les mêmes influences pathogènes.

La réalité de la démence affective et morale précoce, secondaire aux encéphalopathies les plus variées, apporte une confirmation expérimentale à la notion de l'origine pathologique des perversions instinctives en général.

L'agénésie et l'inversion des instincts de sympathie et de sociabilité, qui aboutissent, surtout lorsqu'elles sont compliquées d'autres tares psychiques, à la délinquance et à la criminalité d'habitude, ont les mêmes origines et le même déterminisme que l'agénésie et les déviations des autres modes d'activité mentale qui aboutissent aux états psychopathiques.

CONCLUSIONS THÉRAPEUTIQUES ET MÉDICO-LÉGALES

Au terme de cet exposé, la perversité instinctive apparaît comme une forme de débilité et de déséquilibration psychiques, que compliquent toujours des associations pathologiques diverses, notamment des anomalies de l'intelligence, du caractère, de l'humeur et de l'activité, et qui se traduit, dans la pratique, par les actes antisociaux les plus variés.

La perversité des instincts, étant constitutionnelle, échappe, dans ses formes graves, à toute thérapeutique. Dans ses formes moyennes, et surtout légères, partielles, elle est susceptible, dans la mesure où le permettront les autres anomalies pour la plupart également constitutionnelles qui s'associent à elle, d'être plus ou moins amendée, et favorablement influencée par l'éducation, l'exemple et la culture morale. Mais ces succès, souvent plus apparents que réels, plus éphémères que durables, sont, en réalité, proportionnels dans leur importance à la bénignité de l'état pathologique. L'amendement moral du pervers est une illusion : soit de philanthropes et d'optimistes, qui croient à la vertu foncière du cœur humain et cherchent les raisons du vice autour et non dans l'individu ; soit de psychothérapeutes théoriciens, qui croient à l'action bienfaisante du raisonnement et à la réfection d'une mentalité par la dialectique ; soit d'esprits religieux, qui croient à la grâce et à la rédemption du pécheur. Cette illusion sentimentale est d'ailleurs presque toujours, en dépit des leçons de l'expérience, partagée par les familles des sujets pervers.

Les mesures les plus efficaces sont, quand l'internement ne s'impose pas, l'application des méthodes médico-pédagogiques en rapport avec le cas considéré, la discipline, la sévérité, l'éducation par l'entraînement au travail et l'action constante de l'exemple. Ces mesures d'hygiène et de rééducation morale peuvent avoir une heureuse influence sur les sujets, non pas pervers, mais simplement débiles de la sensibilité morale, par agénésie relative, par insuffisance de développement des tendances affectives et al-

truistes. Ces débiles moraux, préservés des mauvaises contagions pourront bénéficier des heureuses influences de l'exemple et de la psychothérapie.

C'est dans le monde des pervers que se recrutent les *délinquants* et les *criminels d'habitude*. L'observation objective démontre l'incorrigibilité de ces sujets, incapables d'adaptation sociale et d'amendement sincère ou durable, toujours en imminence de révolte et d'attentats, et dans cet état *dangereux*, dont le Pr Garçon a bien analysé les éléments et la gravité, au point de vue des problèmes qu'il pose devant le Droit pénal. La plupart de ces délinquants récidivistes démontrent, par leur vie même, leur *inintimidabilité* par la peine, du moins par les peines tout à fait insuffisantes qu'on leur inflige. Aussi la répression devrait-elle être bien plus sévère, sinon pour intimider le criminel, au moins pour l'éliminer de la société pour un temps très prolongé ou perpétuel. Sans aborder ici la question de la responsabilité, trop importante pour être examinée à la fin de ce Rapport, on peut affirmer que l'étude des perversions instinctives, en montrant les relations intimes qui existent, sur le terrain de la déséquilibration mentale, entre les psychopathes et les vicieux, entre les anormaux et les criminels d'habitude, montre l'erreur et le danger de la doctrine actuelle de la responsabilité, et donne toute leur valeur aux conclusions que le Pr Gilbert Ballet a formulées à Genève, en 1907.

Il faut substituer, à la notion métaphysique et arbitraire de la *responsabilité*, la notion positive et objective de la nocivité, de la *témébilité* du pervers et du criminel, et créer des établissements spéciaux, intermédiaires à l'asile et à la prison, des *Asiles de sûreté*, pour les anormaux dangereux, les psychopathes vicieux, les imbéciles moraux, dangereux, difficiles, etc., en un mot pour les sujets atteints de *perversions instinctives*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
Aperçu historique.....	2
Définition et classification.....	9
Étude clinique.....	11
Associations pathologiques.....	42
Odyssée du pervers.....	52
Étiologie.....	56
Conclusions thérapeutiques et médico-légales.....	61